

Un motard et un enfant

Deux blessés dans des accidents

VICTORIAVILLE (R.L.) — Deux personnes ont été blessées légèrement dans deux accidents de la circulation, survenus dans les limites de la ville de Victoriaville, au cours de la journée de mardi.

Ainsi à 16h20, au rond-point du centre-ville, la petite Marie Boissvert, 10 ans, enfant de M. Georges Boissvert, greffier de la ville de Victoriaville, a été renversée par l'automobile que conduisait M. Robert Roy, 38 ans, du 1 rue Dumas. L'enfant a été transportée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, mais a pu regagner son domicile au début de la soirée.

A 21h40, sur la rue St-Jean-Baptiste, en face de l'édifice provincial, un motard est venu en collision avec une automobile, conduite par Mme Nicole Bergeron, du 43 Laurier. Le motard, Yvan Fortier, 18 ans, du 18 avenue le Prince, a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins à l'Hôtel-Dieu.

L'accident a été couvert par l'agent André Faille. Le policier Jeannot Beauchesne s'était rendu sur les lieux du premier, au rond-point.

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le premier ministre de la province, M. Jean-Jacques Bertrand, serait à Victoriaville samedi qui vient. Le premier ministre rencontrerait, au cours d'un dîner au motel Boifran, les 21 délégués du comté qui participeraient au prochain convention de l'UN pour le choix d'un chef.

Pour le bénéfice du maire Eléo Hébert de St-Valère, mentionnons que jamais il a été mentionné dans ce journal que l'on installerait douze lumières de rue supplémentaires à St-Valère. Il a cependant été noté que 12 nouvelles lumières de rues seraient posées, ce qui est exact à notre connaissance.

La commission scolaire de St-Valère a formulé une demande au ministère de l'Éducation pour l'implantation d'une maternelle à St-Valère, en septembre prochain. Des mères de famille, qui étaient présentes à la dernière assemblée des commissaires, ont fort bien défendu la nécessité d'une maternelle.

Dans le cadre des échanges d'étudiants patronnés par le Comité canadien des chrétiens et juifs, 16 étudiants de l'extérieur seront à Victoriaville dans la semaine du 3 juillet. Ces étudiants seront l'objet d'une réception civique de la part du premier magistrat de Victoriaville, à 17 heures, jeudi le 3 juillet prochain.

M. Ben Mathieu, le président sortant du club Lions de Victoriaville, a tenu à remercier tous ceux qui l'avaient secondé à la présidence de cet organisme, au cours de la dernière année. M. Mathieu exprima par ailleurs que s'il avait "mordu" de telle façon dans le lionisme, cela était dû au Lion René Crochetière.

Les steaks servis au souper du club des Lions, au club de golf, mardi soir, étaient excellents. Le chef cuisinier était pour la circonstance M. Luc Ouellette. L'assistant-capitaine Jacques Lachance a également fait de l'excellent travail pour faire de ce tournoi de golf des Lions un succès.

L'absence du Lion Pierre Forcier a été notée à ce tournoi. Le Lion Forcier se classe habituellement dans les premières places. Ce dernier assistait hier matin à l'enterrement de son beau-père.

C'est le notaire Gaëtan Trottière qui a mérité le prix de \$200 du club Optimiste ce mois-ci. Au tirage de mardi soir, il restait en dernier quatre noms, soit le notaire Trottière, M. Georges Desrochers de la salle Windsor, et deux journalistes, Marc Lestage et Rémy Pilon. Le notaire Trottière a gagné \$200 et M. Desrochers \$20.

L'abbé Rosaire Lemaire a bien fait rire ses confrères du club Optimiste alors qu'il prononçait une conférence-clair sur sa vie.

Plusieurs journalistes locaux participent aujourd'hui, en compagnie de joueurs de hockey de la ligue Nationale, à un intéressant tournoi de golf commandité par la brasserie Maison, à Drummondville.



(Photo LeRo)

Le travail de M. Mathieu est reconnu

LES MEMBRES DU CLUB Lions de Victoriaville ont prouvé, mardi soir, qu'ils avaient vraiment bien apprécié le mandat de leur président sortant Ben Mathieu, car la quasi totalité des membres étaient présents au souper qui se voulait être un hommage au président sortant. Pour l'occasion, le souper qui avait été

précédé d'un tournoi de golf, s'est déroulé au club de Golf de Victoriaville. Le nouveau président Jacques Côté a remis une plaque-souvenir au président Mathieu pour souligner son année de travail à la tête du club local. A l'extrême droite, Mme Thérèse Mathieu.

Assurer le service paroissial et poursuivre leurs activités

Trois prêtres tentent une expérience à St-Albert



(Photo LeRo)

LE FRÈRE Corentin, qui oeuvre au Cameroun, en Afrique, caresse plusieurs projets pour aider le peuple de là-bas. S'adressant aux membres du club Optimiste de Victoriaville, le Frère Corentin a décrit la situation qui primait là-bas et a suggéré des moyens pour aider à améliorer cette situation. Pour sa part l'abbé

Rosaire Lemaire, membre du club Optimiste, a raconté les phases dignes de mention de sa vie, au cours d'une conférence-clair. Sur la photo ce sont, de gauche à droite, le Frère Corentin, le président Robert Laines et l'abbé Rosaire Lemaire.

Réhabilitation de jeunes noirs par les sports

VICTORIAVILLE (R.L.) — C'est par le sport que le Frère Corentin a commencé à réhabiliter de jeunes noirs d'une prison du Cameroun.

Alors qu'il parlait devant les membres du club Optimiste, le Frère Corentin, originaire de Victoriaville, a mentionné qu'à une première visite à la prison de Yaoundé, au Cameroun, il découvrit 80 jeunes dans un état lamentable. Plusieurs étaient malades, mal nourris et mêlés aux adultes. Ces jeunes passaient leur journée dans l'oisiveté, milieu propice à la corruption.

Le conférencier, après d'autres considérations, nota que "prison club" fut formé. Il était composé de gardiens et de prisonniers. En peu de temps, l'esprit des prisonniers changea, les relations entre gardiens et prisonniers furent meilleures.

Tous les jours, de 14h30 à 18

heures, on pouvait sortir les sportifs. Des sélections furent formées. Des matchs amicaux avec des équipes de l'extérieur étaient rendus possibles. Chaque fin de semaine et les jours de fête, ces rencontres avaient lieu.

Pas une évasion ne s'est produite au moment de ces rencontres.

Les joueurs de football, de volley ball, de basket, de handball et leurs supporters avaient l'autorisation d'assister au match à l'extérieur de la prison. Les autres prenaient place à la passerelle des sentinelles. Ceci permit à tous une saine distraction.

Les autorités se faisaient un devoir de rehausser ces manifestations de leur présence.

Travail sérieux
Le Frère Corentin a continué: "A partir d'une activité si bien acceptée, il était possible d'amorcer un travail social sérieux. Bien que très gêné par les conditions précaires, nous avons pu surveiller la santé des prisonniers, surveiller l'hygiène générale, organiser des manifestations de réjouissance à l'occasion des fêtes, voir à l'amélioration de la nourriture, prendre la responsabilité de jeunes à leur sortie de prison, intervenir dans certains cas auprès du procureur général pour des remises de peine, venir en aide à des familles de prisonniers, aider dans les difficultés matérielles de la prison, encourager les plantations et l'élevage. Tout ceci permit d'avoir une bonne influence sur l'ensemble des prisonniers et de sensibiliser les autorités.

Améliorations

A la suite de nombreuses rencontres avec le personnel des ministères, des personnages influents, de belles améliorations furent apportées: une réforme pénitentiaire est amorcée par le ministère de la Justice, de l'Intérieur, de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Le ministère a fait aménager un quartier spécialement pour les jeunes de la prison.

— Des études sont entreprises sur la création d'un centre d'accueil pour ces jeunes.

— La préparation des éducateurs sociaux est activée.

Des recherches du Frère Corentin et ses collaborateurs, certains projets se sont dessinés: créer un foyer pour les jeunes réformés au parquet.

— Organiser un service d'éducation pour les jeunes de la prison.

— Mettre sur pied un service d'assistance aux jeunes en difficulté.

— Apporter de l'aide à certaines familles de prisonniers.

— Organiser le service social à la prison.

— Organiser les loisirs des jeunes dans leurs quartiers respectifs pour prévenir la délinquance.

A la fin de cette première année, le Frère Corentin s'est dit très satisfait des relations avec les autorités et du support moral qu'elles lui ont apporté, et de la réaction des prisonniers. Le Frère Corentin est d'avis que beaucoup peut être réalisé.

Aide
Le conférencier a ajouté qu'il serait heureux de recevoir de l'aide en personnel pour former une équipe capable de réaliser un travail éducatif auprès des jeunes, en crédits, afin de réaliser certains projets permettant de soutenir les jeunes dans leur désir de se relancer dans la vie et de secourir leurs efforts sincères.

La conférence de mardi soir fut probablement une des plus intéressantes de la saison au club Optimiste de Victoriaville, si l'on considère que les membres posèrent de nombreuses questions et que le tout se prolongea jusqu'à près de 23 heures.

Cinq accidents en sept jours à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.R.) — La Sûreté municipale de Princeville a eu à "couvrir" cinq accidents en une seule semaine, au début du présent mois. Ces accidents n'ont pas fait de blessés mais les pertes matérielles sont estimées à plusieurs centaines de dollars.

Le chef, M. Jacques Rivard, et le policier, Ronald Rousseau, ont fait les constatations et ouvert des enquêtes. Un délit de fuite est sur la liste de ces cinq cas. La voiture de M. Léo Liberge était stationnée sur l'avenue St-Jacques-Ouest, près de la

VICTORIAVILLE (R.L.) — Trois prêtres de Victoriaville tentent une expérience à St-Albert. L'abbé Gerald Cloutier, a été nommé curé de cette paroisse. Les abbés Jean-Claude Bergeron et Jean-Luc Pinard seront ses collaborateurs.

Dès cette semaine, les trois prêtres vont former une équipe assurant le service de la paroisse St-Albert, tout

de moins de 1.000 habitants et située près de Victoriaville. La décision fut prise il y a un mois et déjà le curé Cloutier est installé à St-Albert. Les abbés Pinard et Bergeron le rejoindront cette semaine.

Consultation
Cette expérience n'a pas été introduite de force. L'évêque a consulté marguilliers et paroissiens. Après une explication en chaire, les paroissiens ont eu une semaine pour réfléchir et ils ont accepté avec joie. Ils ont toutefois insisté sur la nécessité d'une présence permanente dans la paroisse, ce qui sera facilement possible en planifiant le travail.

Les trois prêtres projettent de tout mettre en commun en ce qui concerne les affaires de la paroisse, c'est-à-dire la messe, la liturgie dominicale, etc. Les autres tâches seront réparties en secteurs spéciaux. Ainsi, l'abbé Jean-Luc Pinard se penchera davantage sur le problème scolaire alors que le problème financier et l'orientation des foyers seront le domaine de l'abbé Jean-Claude Bergeron. Le curé Cloutier supervisera le travail d'équipe et verra à l'administration en général, en collaboration avec les marguilliers.

Leur ministère d'aumôniers de mouvements n'en sera pas nécessairement négligé car la paroisse étant assez petite, elle n'occupera pas tout le temps des trois prêtres.

La première réaction de M. le

en continuant de remplir leurs occupations actuelles.

M. le curé Gerald Cloutier poursuivra son travail d'aumônier au Collège de Victoriaville, l'abbé Bergeron sera encore aumônier régional du Service d'orientation des foyers et aumônier diocésain des Foyers Notre-Dame. L'abbé Pinard restera aumônier régional de la JOC, du Service de préparation au mariage et du mouvement des Travailleurs chrétiens.

curé Cloutier fut une hésitation devant cette organisation nouvelle. Il se sent très responsable en tant que curé de la paroisse de St-Albert et c'est toujours un risque d'affronter ce que l'on ne connaît pas. Le curé Cloutier affirme qu'il y a un moyen de remplir assez facilement les fonctions des trois prêtres, tant à St-



M. l'abbé Gerald Cloutier

Albert qu'à Victoriaville. Il croit que cette expérience est appelée à se développer de plus en plus.

Il entrevoit toutefois un problème lorsqu'il s'agira de renouveler l'équipe car les prêtres participant à un projet de ce genre doivent pouvoir dialoguer ensemble et travailler en étroite collaboration, c'est essentiel. L'équipe actuelle semble idéale et tout est pour le mieux à St-Albert, car la population est très favorable à ce système. Des résultats concrets ne sont attendus cependant que dans six ou sept mois.



(Photo LeRo)

C'EST M. Jean-Marc Fréchette qui a mérité cette année le trophée Alliance Crédit, décerné au champion du tournoi annuel du club Lions de Victoriaville. Les Lions Ben Mathieu et Jean-Marc Fréchette ont terminé sur un pied d'égalité en tête et le Lion Fréchette l'emporta en ronde d'é-

limination. Le champion Jean-Marc Fréchette est ici entouré de Mme Denise Côté, qui gagna le concours de "putting" et de Mme Charlotte Verville, qui fut la meilleure golfeuse chez les épouses des membres Lions.

Jean-Marc Fréchette remporte les honneurs du tournoi annuel de golf des Lions

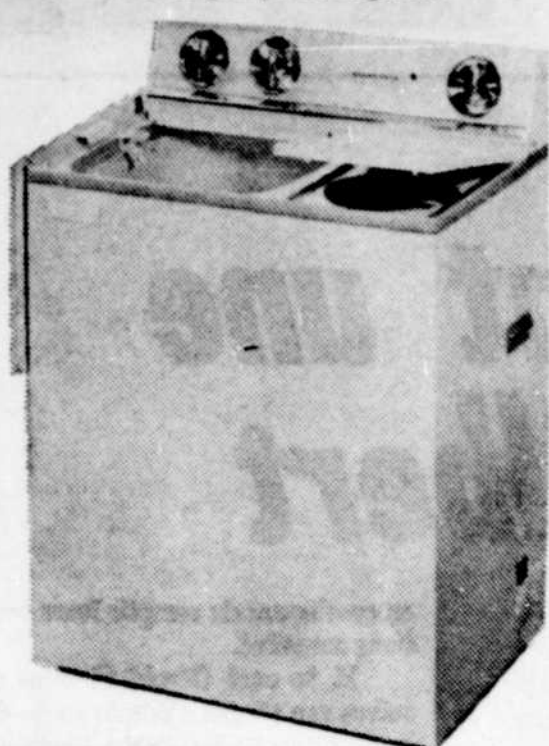
VICTORIAVILLE (R.L.) — Mardi avait lieu la dernière activité régulière du club des Lions de Victoriaville, sous la présidence de M. Ben Mathieu.

Ainsi, dans l'après-midi, le tournoi de golf traditionnel, un bâton, a eu lieu et par la suite ce fut le dernier souper que présida le président sortant, Ben Mathieu. Au cours du souper, le président transféra ses pouvoirs au nouveau président (Jacques Côté).

Pour ce qui est du tournoi de golf, deux Lions terminèrent sur un pied d'égalité, soit 46, en l'occurrence Jean-Marc Fréchette et Ben Mathieu. Un tour d'élimination permit à Jean-

Marc Fréchette de remporter la palme. Ce dernier accepta le trophée Alliance Crédit, gagné l'an dernier par M. Yvan Couture. Chez les femmes, la meilleure fut Mme Charlotte Verville tandis que Mme Denise Côté gagna le concours de "putting". Une classe spéciale était faite pour les invités et le meilleur fut Gilles Besmargian, du nouveau club Lions de Warwick, qui roula un 45.

De nombreux prix furent remis pour souligner les efforts des meilleurs et de ceux qui ont frappé le plus grand nombre de coups. Un souper "steak sur charbons de bois" clôtura cette journée fort réussie.

En grand SpécialLaveuse-Sécheuse Combinée
avec pompe vidangeuse.

Cette laveuse-sécheuse est munie de nouvelles caractéristiques de commodité en plus d'une belle apparence. La partie de la laveuse contient jusqu'à 9 chemises par charge, et la sécheuse centrifuge les sèche en un rien de temps. La vidange est facilitée à cause de sa pompe construite à même qui pousse l'eau vers jusqu'à 40 pi. de distance. Une aide indispensable pour toute ménagère, à prix raisonnable.

Tel qu'illustré
Grand Spécial**139⁹⁵**

Vous payez toujours moins cher chez

J.-B. Loranger Ltée

300, Des Forges T.-R. 374-2491

La terreur, l'horreur, la cruauté et les tortures étaient le menu du jour dans l'enfer des prisons russes (R. P. Alagiani)

TROIS-RIVIERES (JRL) — C'est avec émotion et des expressions d'horreur que le Rev. Père Alagiani, un Jésuite arménien, a raconté ses 12 années de

détention dans les prisons et les camps de concentration soviétiques sous le régime stalinien, mardi soir, devant un auditoire d'un peu plus de cent personnes, au Séminaire St-Joseph.

Souffrant d'un malaise, le Père Alagiani n'a pu prononcer lui-même sa conférence. Le Rev. Père Jean Langlois en a lu le texte assis aux côtés du Père Alagiani qui n'a prononcé que quelques mots pour donner des explications supplémentaires.

La terreur, l'horreur, la cruauté et les tortures étaient de tous les jours dans les pri-

sons et les camps de concentration où le prêtre a été détenu durant ces nombreuses années de souffrance.

Capturé par l'armée soviétique sur le front russe au mois de décembre 1942 avec tout le personnel de l'hôpital militaire italien dont il était l'aumônier, il fut contraint, comme tous les autres prisonniers à marcher durant 23 jours dans le terrible hiver russe avant d'arriver aux prisons où on les conduisait, a raconté le Jésuite.

A leur arrivée aux prisons, il ne restait que 150 des 3,000 prisonniers de cette colonne. Les autres avaient péri, morts de faim et de froid.

Mais, le froid et la faim devaient s'ajouter de dures souffrances comparées à celles qu'on devait leur causer dans les prisons où ils devaient être détenus si longtemps.

Les 150 prisonniers qui restaient de la colonne italienne n'étaient pas seuls dans ces prisons. Il s'en trouvait des centaines de milliers d'autres qui étaient soumis aux pires injustices, à la terreur et aux tortures.

Le Père Alagiani frémissait lorsqu'il a raconté que 36,000 personnes furent exécutées en

une semaine dans l'une des prisons où il a vécu. Il se trouvait alors 2,500,000 prisonniers dans les innombrables prisons et camps de concentration de la Sibérie.

Même les soldats de l'armée

années de prison pour être arrivés au travail avec 15 minutes de retard.

Il a raconté comment on torturait les prisonniers à la sanglante prison de Lubianka en les enfermant dans des fûts de

position épuisante, dans un troisième fût de ciment, le prisonnier avait de l'eau jusqu'au cou et il devait y passer plusieurs jours très très nourri, mais avec des saletés flottant à la hauteur de son visage.

Une autre méthode de torture consistait en une armoire dans laquelle le prisonnier était enfermé. Des milliers de punaises enragées et affamées étaient ensuite libérées dans cette armoire. Les punaises étaient élevées selon une méthode rationnelle dans le but exprès de servir à la torture des prisonniers.

Le Père a raconté avec fierté comment il a survécu durant neuf années une petite bourse contenant 120 hosties et qui lui ont permis de communier à chaque vendredi du mois de 1945 à 1954, année de sa libération. Il avait épuisé ces hosties afin de pouvoir communier le plus longtemps possible.

Condamné à 10 années de détention pour être membre de la compagnie des Jésuites et pour avoir eu "des relations avec un autre état, le Vatican", il devait passer 7 années sans jamais avoir de contact avec qui que ce soit, sans jamais voir ni parler à personne, dans une cellule si étroite qu'elle ne lui permettait que de faire trois pas de long en large.

"Pas un mois ne passait sans que des prisonniers ne se suicident dans les cellules voisines", a-t-il dit.

Le Père Alagiani a raconté avec un air heureux avoir converti à la religion catholique un individu qui fut, quelque temps son compagnon de cellule, mais qui n'était, en fait, qu'un policier chargé de l'espionnage.

Le prêtre a expliqué avoir été libéré avec d'autres prisonniers italiens grâce à l'intervention du gouvernement italien qui a mené durant 12 ans des consultations diplomatiques avec le gouvernement soviétique dans ce but. Des 42,000 prisonniers, il n'en restait plus que 12,000. Les autres étaient morts de souffrance.

Le Rev. Père Alagiani a écrit un livre volumineux dans lequel il raconte sa vie de prisonnier de guerre. Ce livre s'intitule "Mes prisons dans le paradis soviétique". On peut se le procurer en écrivant aux Editions Bellarmine, 8,100, rue St-Laurent, Montréal.



(Photo Roland Lemire)

LE REV. PERE Alagiani à droite, fait voir au Rev. Père Jean Langlois le manuscrit qu'il a écrit durant ses années de détention dans les prisons et les camps de concentration soviétiques. Le missionnaire avait fabriqué son cahier avec des morceaux de papier de toilette.

rouge étaient condamnés et jetés en prison pour des années seulement parce qu'ils avaient été faits prisonniers par les Allemands au cours des terribles combats qui se sont déroulés sur le front russe, durant la guerre 1939-45.

Le Père Alagiani a raconté de nombreuses anecdotes. Il a raconté celle d'une fillette de 12 ans qui fut condamnée à sept

ÉLOI GRIFFIN

315, St-Roch

Tél.: 374-3518

Poissons frais, toutes sortes, fruit de mer, saumon Gaspé, frais, Homards, Crevettes cuits sur demande.

Commande par téléphone avant jeudi, livraison à domicile.

SALLE À MANGERPLACE ROYALE
15^e ÉTAGE

Salon bar avec une atmosphère incomparable

SPÉCIAL DE JUIN HABITS

Reg. jusqu'à \$89

\$39 - \$49

MAGASIN LALIBERTÉ Inc.
1047, St-Maurice Trois-Rivières
375-9157

(Conditions de paiements faciles)

RÉPARATIONS DE FOURRURE

Mme Gertrude Duchesneau

Faites faire vos réparations du mois d'août dès maintenant et profitez de nos prix d'été.

Mme GERTRUDE DUCHESNEAU

739, STE-URSULE T.-R.
Sur rendez-vous

Tél.: 374-4373

PEINTURES

à prix d'économie

SEMI-LUSTRE
pour l'intérieur**\$419**
LE GAL.
2 gal. \$7⁹⁵ÉMAIL GRIS
à plancher**\$469**
LE GAL.
Couleurs aux choixLATEX
POUR MUR
D'INTÉRIEUR**\$349**
GAL.
3 gal. \$9⁹⁸

Pinceaux "Simm's"
et Rouleaux
Réduction de

25%

VOUS PAYEZ TOUJOURS MOINS CHER

CHEZ

J. B. LORANGER

300, Des Forges Trois-Rivières 374-2491

GRANDE VENTE

C'EST NOTRE

1er ANNIVERSAIRE

Renseignez-vous sur nos

SPÉCIAUX**"ANNIVERSAIRE"**

LIVRAISON GRATUITE
CRÉDIT 30 JOURS
SANS FRAIS

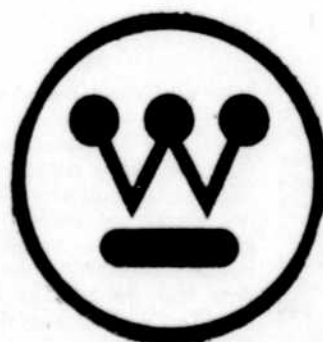
1376, HART Trois-Rivières

374-6687

PEINTURES & DECOR

Colonial

CHEZ VOS
EXPERTS
EN
PEINTURES
ET
DECORATION

POUR PLUS DE SÛRETÉ**EXIGEZ TOUJOURS****Westinghouse****Refrigerateur SANS GIVRE**"WESTINGHOUSE"
R.J.30 Tablettes ajustables**AU PLUS BAS PRIX EN VILLE**

**POUR DE PLUS BAS PRIX
VOYEZ LES AMEUBLEMENTS
TRIFLUVIENS LTÉE**
là où l'on vend moins cher

**Futurs Maries**

Faites "lui" traverser le seuil d'un foyer bien meublé tout en épargnant jusqu'à \$200.00 sur l'achat d'un ameublement complet. Produits de qualité - Service rapide.

Stationnement facile

Paroisse St-Frs D'Assise

LES **Ameublements Trifliviens** LIMITEE

2029 St-Frs-Xavier

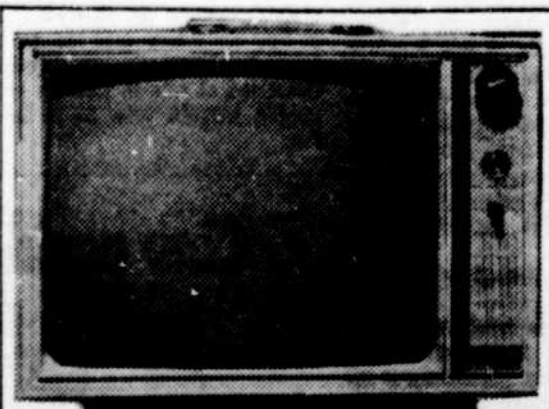
Trois-Rivières (coin Williams)

LAVE-VAISSELLE PORTATIF-ECONOMIQUE

Westinghouse SPJ2B à 3 cycles. Quand vous venez son prix, vous croirez que quel'un a fait erreur. Mais, il n'y a pas d'erreur. Ce modèle offre 3 cycles différents de lavage—l'Action d'Impulseur à Haute Vitesse—le Séchage à Double Eventail... et à un prix quasi-incroyable, il lave les couverts pour 12, et se glisse sous un comptoir de seulement 34 1/2" de hauteur. Pourquoi hésiter?

Raccord de robinet en dérivé... c'est si commode! Vous pouvez remplir une bouilloire, prendre un verre d'eau ou un seau d'eau chaude alors que fonctionne votre lave-vaisselle. Ce raccord de robinet se pose vite sur l'adaptateur-séateur spécial (inclus); garde le boyau de vidange en position pour vider l'eau de vaisselle dans l'évier. A l'épreuve des accidents.

SPÉCIAL

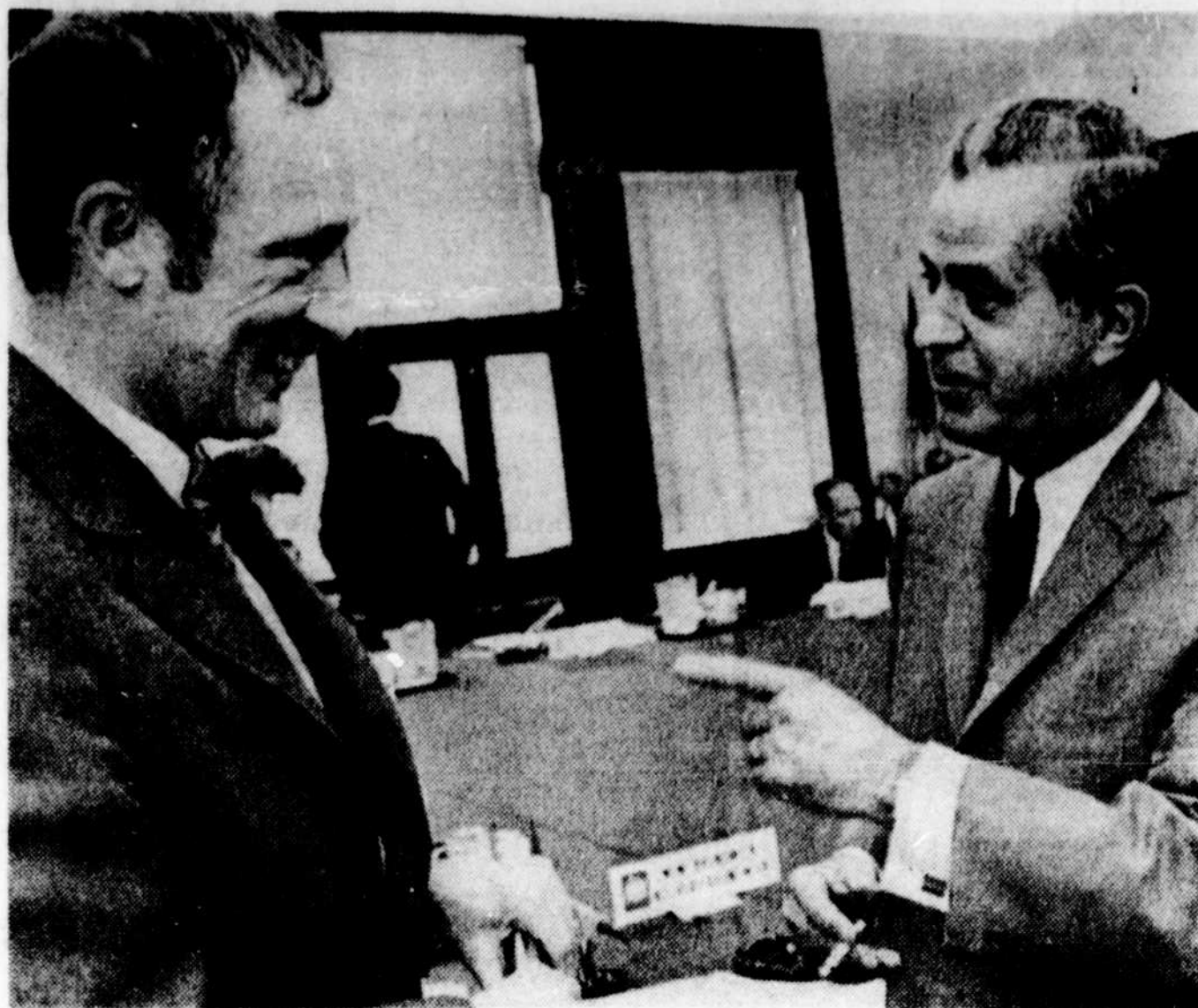
\$174⁸⁸

T.V. PORTATIF
19 POUCES
Modèle P 8919

SPÉCIAL

\$168⁰⁰

avec échange



(Téléphoto PC)

LE PREMIER MINISTRE DU CANADA, M. Pierre Elliott Trudeau, et son homonyme de la province de Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, s'entretenant à l'issue de la première rencontre de la conférence fédérale provinciale sur la constitution qui a débuté hier à Ottawa. Pour le

bénéfice des photographes, les représentants des 10 provinces ont consenti à se laisser photographier, même si cette conférence constitutionnelle se déroule à huis clos et que le secret le plus profond est gardé quant aux délibérations.

Un comité parlementaire approuve le projet de loi sur les langues officielles

• Un rapport final sera soumis aux Communes la semaine prochaine

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Le comité parlementaire spécial sur les langues officielles a terminé, hier, l'étude du bill C-120, déjà adopté en seconde lecture par les Communes.

Plus d'une vingtaine d'amendements, la très grande majorité ayant été apportés par le ministre de la Justice, M. John Turner, ont été acceptés par le comité qui devrait présenter son rapport final aux Communes au début de la semaine prochaine.

Un député libéral a laissé entendre à l'issue de la séance d'hier qu'il est probable que le bill C-120 soit alors soumis à la Chambre pour adoption finale.

Le projet de loi, intitulé "loi sur les langues officielles", vise à faire du français et de l'anglais les deux langues officielles du Canada.

Commissaire

Il prévoit également la création d'un commissaire des langues ainsi que celle de districts bilingues, partout au Canada, là où la minorité linguistique française ou anglaise atteindra 10 pour cent de la population.

C'est notamment sur la création du poste de commissaire des langues officielles que des conservateurs ont marqué leur opposition tant lors du débat de seconde lecture qu'à l'étude du bill en comité.

Les conservateurs estiment généralement que les pouvoirs

que confèrera la loi au commissaire sont trop étendus.

M. Turner, à l'occasion de la dixième séance du comité, a tenté de dissiper les doutes que certains pouvaient encore entretenir à ce sujet.

Il a expliqué que le commissaire ne remplira pas une fonction de juge mais de "protecteur" des droits linguistiques.

Les néo-démocrates et les libéraux ont fortement appuyé le principe du projet de loi tant en seconde lecture que lors de

l'examen en comité qui a débuté le 30 mai dernier.

Amendements

A part les amendements apportés par M. Turner lors de l'étude en comité, les conservateurs en proposeront plusieurs mais tous, à l'exception d'un, ont été rejetés.

Le comité a, par ailleurs, accepté une modification proposée par M. David Lewis (NPD — York-Sud). Il s'agissait de rendre plus clair le projet de loi.

L'amendement le plus important apporté en comité porte sur l'article 40 du bill. Il s'agit d'une addition à l'article dans laquelle on précise les devoirs de la Commission de la Fonction publique et des autorités relatives à la nomination et à l'avancement du personnel. La Commission dans l'application de la future loi devra tenir compte du "maintien du principe de la sélection du personnel établie au mérite comme l'exige la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique".

tant apporté en comité porte sur l'article 40 du bill. Il s'agit d'une addition à l'article dans laquelle on précise les devoirs de la Commission de la Fonction publique et des autorités relatives à la nomination et à l'avancement du personnel. La Commission dans l'application de la future loi devra tenir compte du "maintien du principe de la sélection du personnel établie au mérite comme l'exige la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique".

C'est en proposant la première lecture d'un projet de loi modifiant le code du travail que le ministre a fait cette déclaration.

Le texte du projet de loi n'a pas été immédiatement distribué.

Les tribunaux de travail seront formés de juges recommandés par le Barreau et le Conseil supérieur du Travail et ils s'occuperont exclusivement de l'accréditation des associations d'employés et de tous les conflits qui seront soulevés par des griefs.

M. Bellemare a dit que le projet de loi prévoit aussi la disparition des associations reconnues d'employés qui ne sont souvent que des ateliers fermés.

Le député indépendant de Laurier, M. René Lévesque, a suggéré que l'étude de cet important projet de loi soit reportée à l'automne afin d'éviter qu'il ne soit adopté trop rapidement. L'Assemblée nationale doit ajourner ses travaux vendredi prochain.

M. Bellemare a dit qu'il n'est pas question de l'adopter "à la vapeur" mais la CRT ayant approuvé le projet de loi, il ne donnera de nouvelles structures à l'organisme dans un avenir rapproché, le travail de celui-ci est rendu beaucoup plus difficile.

Un peu plus tard, la Toronto-Dominion annonçait qu'elle augmentait son taux d'intérêt de 7 3/4 à 8 1/4 p.c. à partir du 16 juin. Elle a aussi décidé de verser 6 1/4 p.c. (au lieu de 5 1/2 p.c.) d'intérêts.

Le huis clos est observé par les premiers ministres

• Première discussion: répartition des compétences

Par GERARD ALARIE

L'ordre-du-jour

OTTAWA (PC) — Si tôt qu'elle eût démarré mercredi, la conférence constitutionnelle qui réunit à Ottawa, pour trois jours, les premiers ministres du Canada et des dix provinces, a relâché quelque peu le huis clos qu'elle avait d'abord prévu en autorisant la publication de son ordre-du-jour.

Ainsi a-t-il été confirmé, de façon officielle, que le premier sujet de discussions de la conférence est la répartition des compétences entre les deux ordres de gouvernement, à laquelle se greffent directement: a) les pouvoirs d'imposer et b) les pouvoirs de dépenser, des deux ordres de gouvernement.

A leur sortie après la première séance de la salle des délibérations, les premiers ministres ont été toutefois généralement bouche cousue.

"Pas de commentaire", a répété à diverses reprises le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, en réponse à plusieurs questions des journalistes.

M. Bertrand s'est gardé de répondre notamment à la question de savoir si le Québec allait obtenir d'Ottawa "plus d'argent". Puis, rencontrant dans la rue M. E.J. Benson, ministre fédéral des Finances, il a dit à celui-ci:

— On me demande si Québec va obtenir plus d'argent d'Ottawa, est-ce que je peux formuler un commentaire?

— "Vaut mieux pas" a été la réplique de M. Benson et la conversation entre les deux hommes s'est arrêtée là, à ce moment.

Optimisme

M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, a loué ce qu'il a décrit comme étant "la bonne volonté" que manifestent les participants aux discussions.

"A mon avis, c'est la meilleure conférence fédérale-provinciale des premiers ministres de ces dernières années," a dit M. Robichaud.

La première séance de la conférence a révélé à M. W.A.C. Bennett, premier ministre de Colombie-Britannique, que, selon ses propos mi-sérieux mi-badins, "l'avenir du Canada est assuré".

M. Joey Smallwood a eu ce seul commentaire: "Les choses vont rondement".

Les autres articles de l'ordre-du-jour de la conférence sont, outre la répartition des compétences dans la constitution: — les aspects constitutionnels des disparités régionales; — les rapports préliminaires des comités ministériels constitués à la conférence constitutionnelle de février;

— le programme de travail de la révision constitutionnelle. Selon des indications glanées dans diverses délégations à la conférence, les premiers ministres et les fonctionnaires des 11 gouvernements discuteront ensemble jusqu'à jeudi soir, vraisemblablement, pour mettre les premiers ministres bien au fait des aspects techniques de la révision constitutionnelle tandis que la journée de vendredi, dernière journée de la conférence, les premiers ministres tiendront entre eux des discussions de nature plus politique que technique.

Proposition formelle du fédéral sur une limitation des dépenses

OTTAWA (PC) — Les "séances d'atelier" de la conférence constitutionnelle ont été consacrées lundi à l'examen du 1er article de l'ordre du jour qui porte sur les pouvoirs de dépenser et les pouvoirs d'imposer des deux ordres de gouvernement au Canada.

M. Ross Thatcher, premier ministre de Saskatchewan, a déclaré mercredi soir, à l'issue de la première journée de la conférence, que ce premier article de l'ordre du jour n'avait pas été épuisé et qu'il serait repris jeudi matin.

Une source proche de la conférence a révélé que le gouvernement fédéral a présenté aux délégations provinciales une proposition formelle sur une limitation du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral.

La même source a précisé que cette proposition, comme elle a été formulée par le gouvernement fédéral, comporte quelques variantes d'application mais qu'elle pose une seule hypothèse. Selon cette hypothèse, le gouvernement fédéral n'est habilité à dépenser des fonds publics que dans les domaines de sa compétence et toute dépense en dehors du champ de ses compétences requerrait au préalable l'accord des provinces.

A ce stade-ci des discussions, il reste à savoir si cet accord des provinces visant à habiliter le gouvernement fédéral à dépenser dans des domaines qui ne sont pas de sa compétence devait être unanime, majoritaire ou partiel, selon que les dépenses seraient faites dans l'ensemble du pays ou dans une ou des provinces données.

Huis clos

Personne parmi les délégations fédérales et provinciales ne s'est plaint de la consigne de

huis clos décrétée pour les "séances d'atelier" de la conférence constitutionnelle.

Ainsi, après la première journée de discussions, à la question pour savoir si Québec al-

lrait obtenir d'Ottawa quelque argent ou avantage fiscal ou financier résultant de cette conférence, M. Jean-Jacques Bertrand, rompant une série de "pas de commentaires", a demandé:

— Faudrait-il penser que c'est une banque, ici?

D'autres premiers ministres provinciaux se sont gardés de commentaires sauf pour indi-

Autres nouvelles de la conférence fédérale-provinciale à la page 10



(Photo Roland Lemire)

Maury Wills passe aux Dodgers...

LA CARRIERE DE MAURY WILLS chez les Expos de Montréal, aura été de courte durée. Les dirigeants de l'équipe montréalaise ont annoncé hier que l'arrêt-court Wills et le voltigeur Manny Mota étaient cédés aux Dodgers de Los Angeles, en retour du voltigeur Ron Fairly et du joueur de champ intérieur Paul Popovich. (Voir nouvelle et photo à la page 31).

La Bourse de Toronto a connu la plus forte chute de son histoire

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a connu mercredi la plus forte chute de son histoire et sa huitième journée consécutive de baisse, à la suite de la décision de la Banque du Canada de relever son taux d'escompte et de celle des banques canadiennes à charte d'en faire autant.

Les pertes ont été enregistrées sur toute la ligne. Elles s'importaient sur les gains par un excédent de 549 à 118.

Tous les indices ont marqué des chutes, à l'exception des aurifères qui ont connu une légère avance.

L'indice industriel a chuté de 4 02 à 185 35, la plus forte chute jamais enregistrée en un jour. Au cours des 8 dernières années il a totalisé une baisse de 11 points.

A la Bourse de Montréal

Chute verticale des prix

MONTREAL (PC) — Chute verticale des prix à la clôture de la Bourse de Montréal, mercredi, au terme d'une séance d'après-midi marquée par de faibles transactions. Les industrielles ont subi les plus fortes baisses des deux derniers mois. C'était la septième journée consécutive de baisses.

Selon les courtiers ce mouvement a été accentué par la déclaration du secrétaire américain à la Trésorerie qui a dit que le contrôle des prix et des salaires serait inévitable si le congrès refusait de proroger la surtaxe de 10 p.c. L'augmentation du taux d'intérêt préférentiel pratiqué par les banques canadiennes à charte a, elle aussi, joué un rôle prépondérant dans ce mouvement de recul à la bourse, mouvement qui, du reste, affecte toutes les bourses de l'Amérique du Nord.

La CEQ et la FTQ demandent la tenue d'une enquête sur l'information au Québec

QUEBEC (PC) — Idée froidement accueillie par les propriétaires de journaux qui étaient présents à la commission sur les problèmes de la liberté de la presse, la fédération des travailleurs du Québec — FTQ — et la corporation des enseignants du Québec — CEQ — ont demandé, hier, la tenue d'une enquête royale sur l'information au Québec.

Les deux centrales syndicales affirment, dans un mémoire conjoint présenté hier après-midi, que si l'éducation a eu droit à une vaste enquête royale qui a valu la réforme de l'enseignement, l'information, qui est souvent la seule forme d'éducation et de culture des adultes, accessible au plus grand nombre, devrait également faire l'objet d'une semblable enquête, assortie de toutes les garanties possibles quant à la compétence et à l'intégrité des commissaires-enquêteurs.

Ils se disent, de plus, convaincus qu'il n'existe, en dernière analyse, qu'une seule garantie véritable à l'information contre la main-mise de l'Etat, contre le monopole des organes d'information et contre toute atteinte à la liberté de la presse: "C'est une opinion publique éveillée et consciente de ses droits, comme de ses besoins". Et, selon eux, il n'y a pas de meilleurs moyens d'éveiller l'opinion publique aux problèmes et aux dangers que l'information peut courir, que d'ouvrir une vaste enquête publique à laquelle la population serait associée, comme ce fut le cas pour l'éducation et la justice.

Pour sa part, le député de Laurier, M. René Lévesque, qui fut journaliste durant de nombreuses années, s'est dit d'accord avec cette idée de lancer une vaste enquête sur tous les problèmes de l'information au Québec.

SOMMAIRE

Bandes illustrées	39
Bourses	36
Classées	37 - 38 - 39
Convocations	37
Mots croisés	39
Polichinelle	3
Radio-T.V. Cinéma 14	15
Sports 28-29-30-31-33-34-35	
Pages féminines	22-24-25
Vers Vatican III	19

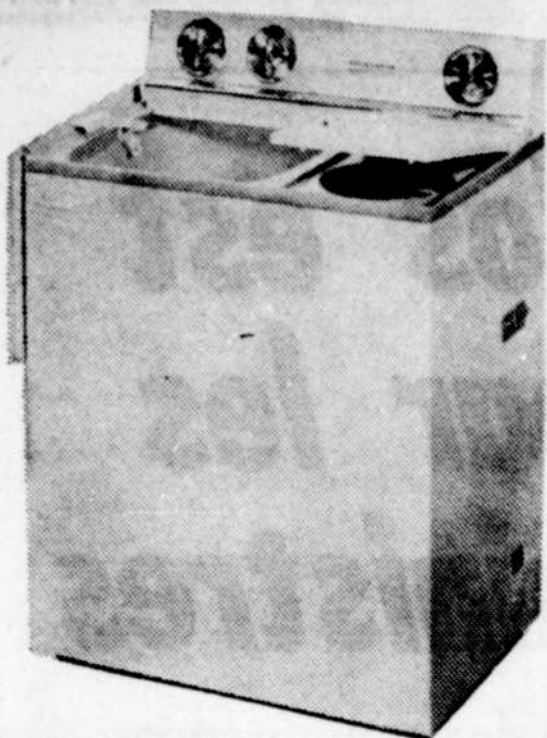
LE SOURIRE DU PETIT DEJUNER

Pour certains, vivre en paix, c'est être en guerre avec quelqu'un.

Crémère Trois Rivières

En grand Spécial

Laveuse-Sécheuse Combinée
avec pompe vidangeuse.



Cette laveuse-sécheuse est munie de nouvelles caractéristiques de commodité en plus d'une belle apparence. La partie de la laveuse contient jusqu'à 9 chemises par charge, et le sècheuse centrifuge les sèche en un rien de temps. La vidange est facilitée à cause de sa pompe centrifuge à même qui pousse l'eau sale jusqu'à 49 pi. de distance. Une aide indispensable pour toute ménagère, à prix raisonnable.

Tel qu'illustré
Grand Spécial

139⁹⁵

Vous payez toujours moins cher chez

J.-B. Loranger Ltée

300, Des Forges T.R. 374-2491

A l'entrée sud de la ville

Changement de locaux pour la Sûreté du Québec

SALLE À MANGER

PLACE ROYALE
15^e ÉTAGE

Salon bar avec une atmosphère incomparable

SPÉCIAL DE JUIN HABITS

Reg. jusqu'à \$89

\$39 - \$49

MAGASIN LALIBERTÉ Inc.
1047, St-Maurice Trois-Rivières
375-9157

(Conditions de paiements faciles)

LA TUQUE (M.A.) — La Sûreté du Québec déménagera ses bureaux et, à compter du 16 juin prochain, ils seront situés à la sortie sud de la ville, sur le boulevard Ducharme, dans l'édifice Crête et Champoux. Selon le sergent Pierre Guilbeault, cette décision a été prise en raison du manque d'espace qui réside actuellement dans les bureaux actuels et aussi en raison du stationnement tout à fait inadéquat qui prévaut face à l'édifice actuel de la Sûreté provinciale.

Une fois déménagée, la Sûreté provinciale sera en mesure de donner un meilleur service au système d'identité judiciaire. Il y aura également des locaux affectés au domaine de la circulation et de l'alcoolisme.

Comme l'expliquait le sergent Guilbeault, de plus en plus, les bureaux de la Sûreté provinciale du Québec tendent à être installés en dehors des villes et la chose est normale parce que le travail de la Sûreté provinciale s'effectue en dehors des limites de la ville.

Le numéro de téléphone demeurera cependant le même et les lignes de télécommunications ne seront pas interrompues pendant le temps du déménagement. Le service téléphonique continuera aussi de fonctionner. Il semble que les agents de la Sûreté provinciale attendaient depuis longtemps ces changements, car l'exiguïté des Pièces rendait leur travail très difficile.



(Photo Gilles Berthiaume)

Nouveaux commissaires à La Tuque

DEUX NOUVEAUX COMMISSAIRES ONT été élus à la commission scolaire du Haut Saint-Maurice, à la suite de l'élection qui avait lieu dans La Tuque, Paroisse et Sanmar, MM. Lucien Blackburn (gauche) et Omer Leclerc jettent un coup d'oeil sur le résultat des élections après que le président d'élection, M. Henri Légaré, les eut proclamés officiellement élus.

che) et Omer Leclerc jettent un coup d'oeil sur le résultat des élections après que le président d'élection, M. Henri Légaré, les eut proclamés officiellement élus.

RÉPARATIONS DE FOURRURE



Mme Gertrude Duchesneau

Faites faire vos réparations du mois d'août dès maintenant et profitez de nos prix d'été.

Mme GERTRUDE DUCHESNEAU

739, STE-URSULE T.R.

Sur rendez-vous

Tél.: 374-4373

A La Tuque

Incendie dans une maison à logements multiples

LA TUQUE (M.A.) — Un incendie a causé des dégâts considérables à un édifice à appartements, vendredi soir, vers 5h., en plus de jeter cinq familles sur le pavé. On ignore la cause exacte du sinistre mais on croit qu'une explosion pourrait être à l'origine de l'incendie. Le travail des pompiers, dirigés par l'agent Gerald Tremblay, du service de la protection publique, a réussi à circonscrire les flammes, mais il a été rendu particulièrement difficile en raison de l'existence d'une fausse couverture.

Le feu, qui a d'abord pris

dans un logement du haut, a fortement endommagé la toiture de la maison et les appartements du bas ont subi des dégâts considérables par l'eau. Les logements affectés, propriété de M. Germain Tremblay, sont situés au 350 de la rue Tessier, à La Tuque. L'incendie a nécessité un peu plus de deux heures de travail de la part des pompiers. Les familles qui ont dû se mettre à la recherche d'un logement temporaire sont celles de M. Yvon Fournier, M. André Simard, M. Fernand Simard, M. Réal Otis et Mme Henri Simard.

Une auto heurte un orignal

LA TUQUE (M.A.) — M. Gérald Briand, du Lac-à-la-Tortue, a eu la peur de sa vie mercredi matin, vers les 2h.30, lorsqu'il s'est vu, tout à coup, foncer sur un orignal qui traversait tranquillement la route. M. Briand, qui circulait à ce moment-là, à environ 60 milles à l'heure, n'a pu immobiliser complètement son véhicule et la collision s'est produite. L'original cependant, n'a été touché que légèrement. Il s'est aussitôt relevé pour prendre la fuite.

La collision a eu lieu sur la route 19, à 18 milles au nord de La Tuque. La voiture de M. Briand, une Volvo 1969, a subi des dommages évalués à \$200. L'agent Réjean Gauthier, de la Sûreté provinciale, du détachement de La Tuque, s'est rendu sur les lieux afin de constater

GRANDE VENTE

C'EST NOTRE

1er ANNIVERSAIRE

Renseignez-vous sur nos

SPÉCIAUX

"ANNIVERSAIRE"

CHEZ VOS
EXPERTS
EN
PEINTURES
ET
DECORATION

LIVRAISON GRATUITE
CREDIT 30 JOURS
SANS FRAIS

1376, HART Trois-Rivières

374-6687

PEINTURES & DECOR

Colonial

ÉLOI GRIFFIN

315, St-Roch

Tél.: 374-3518

Poissons frais, toutes sortes, fruit de mer, saumon Gaspé, fraies, Homards, Crevettes cuits sur demande.

Commande par téléphone avant jeudi, livraison à domicile.

PEINTURES

Sentinel

à prix d'économie

SEMI-LUSTRE
pour l'intérieur

\$419
LE GAL.
2 gal. \$7⁹⁵

ÉMAIL GRIS
à plancher

\$469
LE GAL.
Couleurs aux choix

LATEX
POUR MUR
D'INTÉRIEUR

\$349
GAL.
3 gal. \$9⁸⁸

Pinceaux "Simm's"
et Rouleaux
Réduction de

25%

VOUS PAYEZ TOUJOURS MOINS CHER

J. B. LORANGER

CHEZ

300, Des Forges

Trois-Rivières

374 2491

POUR PLUS DE SÛRETÉ



Refrigerateur SANS GIVRE

"WESTINGHOUSE"
R.J.30 Tablettes ajustables

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

LAVE-VAISSELLE PORTATIF-ÉCONOMIQUE

Westinghouse SPJ2B à 3 cycles
Quand vous verrez son prix, vous croirez que quelque'un a fait erreur. Mais, il n'y a pas d'erreur. Ce modèle offre 3 cycles différents de lavage—l'Action d'Impulseur à Haute Vitesse—le Séchage à Double Eventail... et à un prix quasi-incroyable. Il lave les couverts pour 12, et se glisse sous un comptoir de seulement 34 1/2" de hauteur. Pourquoi hésiter?

Raccord de robinet en dérive... c'est si commode!

Vous pouvez remplir une bouilloire, prendre un verre d'eau ou un seau d'eau chaude alors que fonctionne votre lave-vaisselle. Ce raccord de robinet se pose vite sur l'adaptateur-aérateur spécial (inclus); garde le boyau de vidange en position pour vider l'eau de vaisselle dans l'évier. A l'épreuve des accidents.

SPÉCIAL

\$174⁸⁸

EXIGEZ TOUJOURS



POUR DE PLUS BAS PRIX VOYEZ LES AMEUBLEMENTS TRIFLUVIENS LTÉE
là où l'on vend moins cher



Futurs Maries



Faites "lui" traverser le seuil d'un foyer bien meublé tout en épargnant jusqu'à \$200.00 sur l'achat d'un ameublement complet. Produits de qualité - Service rapide.

Stationnement facile

Paroisse St-Frs D'Assise

LES Ameublements Trifluriens LIMITEE

2029 St-Frs-Xavier

Trois-Rivières (coin Williams)

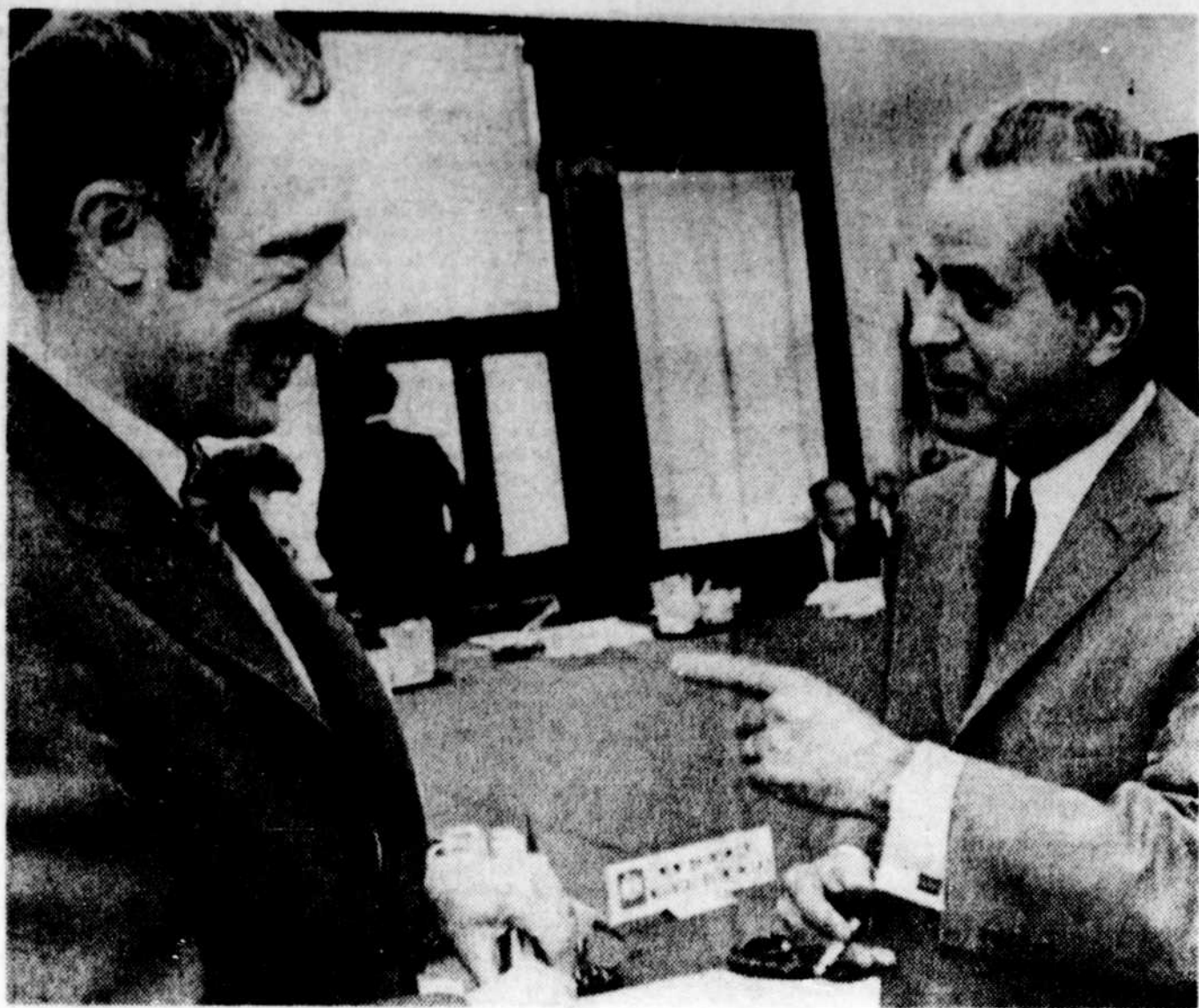


T.V. PORTATIF 19 POUCES
Modèle P 8919

SPÉCIAL

\$168⁰⁰

avec échange



(Téléphoto PC)

LE PREMIER MINISTRE DU CANADA, M. Pierre Elliott Trudeau, et son homonyme de la province de Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, s'entrelient à l'issue de la première rencontre de la conférence fédérale provinciale sur la constitution qui a débuté hier à Ottawa. Pour le

benefice des photographes, les représentants des 10 provinces ont consenti à se laisser photographier, même si cette conférence constitutionnelle se déroule à huis clos et que le secret le plus profond est gardé quant aux délibérations.

Le huis clos est observé par les premiers ministres

• Première discussion: répartition des compétences

Par GERARD ALARIE

L'ordre-du-jour

OTTAWA (PC) — Si tôt qu'elle eût démarré mercredi, la conférence constitutionnelle qui réunit à Ottawa, pour trois jours, les premiers ministres du Canada et des dix provinces, a relâché quelque peu le huis clos qu'elle avait d'abord prévu en autorisant la publication de son ordre-du-jour.

Ainsi a-t-il été confirmé, de façon officielle, que le premier sujet de discussions de la conférence est la répartition des compétences entre les deux ordres de gouvernement, à laquelle se greffent directement: a) les pouvoirs d'imposer et b) les pouvoirs de dépenser, des deux ordres de gouvernement.

A leur sortie après la première séance de la salle des délibérations, les premiers ministres ont été toutefois généralement bouche cousue.

"Pas de commentaire", a répété à diverses reprises le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, en réponse à plusieurs questions des journalistes.

M. Bertrand s'est gardé de répondre notamment à la question de savoir si le Québec allait obtenir d'Ottawa "plus d'argent". Puis, rencontrant dans la rue M. E.J. Benson, ministre fédéral des Finances, il a dit à celui-ci:

— On me demande si Québec va obtenir plus d'argent d'Ottawa, est-ce que je peux formuler un commentaire?

— "Vaut mieux pas" a été la réplique de M. Benson et la conversation entre les deux hommes s'est arrêtée là, à ce moment.

Optimisme

M. Louis Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, a loué ce qu'il a décrit comme étant "la bonne volonté" que manifestent les participants aux discussions.

"A mon avis, c'est la meilleure conférence fédérale-provinciale des premiers ministres de ces dernières années", a dit M. Robichaud.

La première séance de la conférence a révélé à M. W.A.C. Bennett, premier ministre de Colombie-Britannique, que, selon ses propos mi-sérieux, mi-hadins, "l'avenir du Canada est assuré".

M. Joey Smallwood a eu ce seul commentaire: "Les choses vont rondement".

Les autres articles de l'ordre du jour de la conférence sont, outre la répartition des compétences dans la constitution: — les aspects constitutionnels des disparités régionales; — les rapports préliminaires des comités ministériels consti-

tués à la conférence constitutionnelle de février;

— le programme de travail de la révision constitutionnelle.

Selon des indications glanées dans diverses délégations à la conférence, les premiers ministres et les fonctionnaires des 11 gouvernements discuteront ensemble jusqu'à jeudi soir, vrais-

semblablement, pour mettre les premiers ministres bien au fait des aspects techniques de la révision constitutionnelle tandis que la journée de vendredi, dernière journée de la conférence, les premiers ministres tiendront entre eux des discussions de nature plus politique que technique.

Proposition formelle du fédéral sur une limitation des dépenses

OTTAWA (PC) — Les "séances d'atelier" de la conférence constitutionnelle ont été consacrées lundi à l'examen du 1er article de l'ordre du jour qui porte sur les pouvoirs de dépenser et les pouvoirs d'imposer des deux ordres de gouvernement au Canada.

M. Ross Thatcher, premier ministre de Saskatchewan, a déclaré mercredi soir, à l'issue de la première journée de la conférence, que ce premier article de l'ordre du jour n'avait pas été épuisé et qu'il serait repris jeudi matin.

Une source proche de la conférence a révélé que le gouvernement fédéral a présenté aux délégations provinciales une proposition formelle sur une limitation du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral.

La même source a précisé que cette proposition, comme elle a été formulée par le gouvernement fédéral, comporte quelques variantes d'application mais qu'elle pose une seule hypothèse. Selon cette hypothèse, le gouvernement fédéral n'est habilité à dépenser des fonds publics que dans les domaines de sa compétence et toute dépense en dehors du champ de ses compétences requerrait au préalable l'accord des provinces.

A ce stade-ci des discussions, il reste à savoir si cet accord des provinces visant à habilitier le gouvernement fédéral à dépenser dans des domaines qui ne sont pas de sa compétence devait être unanime, majoritaire ou partiel, selon que les dépenses seraient faites dans l'ensemble du pays ou dans une ou des provinces données.

Huis clos

Personne parmi les délégations fédérale et provinciales ne s'est plaint de la consigne du

huis clos décrétée pour les "séances d'atelier" de la conférence constitutionnelle.

Ainsi, après la première journée de discussions, à la question pour savoir si Québec al-

— Faudrait-il penser que c'est une banque, ici?

D'autres premiers ministres provinciaux se sont gardés de commentaires sauf pour indi-

Autres nouvelles de la conférence fédérale-provinciale à la page 10

Un comité parlementaire approuve le projet de loi sur les langues officielles

• Un rapport final sera soumis aux Communes la semaine prochaine

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Le comité parlementaire spécial sur les langues officielles a terminé, hier, l'étude du bill C-120, déjà adopté en seconde lecture par les Communes.

Plus d'une vingtaine d'amendements, la très grande majorité ayant été apportés par le ministre de la Justice, M. John Turner, ont été acceptés par le comité qui devrait présenter son rapport final aux Communes au début de la semaine prochaine.

Un député libéral a laissé entendre à l'issue de la séance d'hier qu'il est probable que le bill C-120 soit alors soumis à la Chambre pour adoption finale.

Le projet de loi, intitulé "loi sur les langues officielles", vise à faire du français et de l'anglais les deux langues officielles du Canada.

Commissaire

Il prévoit également la création d'un commissaire des langues ainsi que celle de districts bilingues, partout au Canada, là où la minorité linguistique française ou anglaise atteindra 10 pour cent de la population.

C'est notamment sur la création du poste de commissaire des langues officielles que des conservateurs ont marqué leur opposition tant lors du débat de seconde lecture qu'à l'étude du bill en comité.

Les conservateurs estiment généralement que les pouvoirs

que confèrera la loi au commissaire sont trop étendus.

M. Turner, à l'occasion de la dixième séance du comité, a tenté de dissiper les doutes que certains pouvaient encore entretenir à ce sujet.

Il a expliqué que le commissaire ne remplira pas une fonction de juge mais de "protecteur" des droits linguistiques.

Les néo-démocrates et les libéraux ont fortement appuyé le principe du projet de loi tant en seconde lecture que lors de

l'examen en comité qui a débuté le 30 mai dernier.

Amendements

A part les amendements apportés par M. Turner lors de l'étude en comité, les conservateurs en proposèrent plusieurs mais tous, à l'exception d'un, ont été rejetés.

Le comité a, par ailleurs, accepté une modification proposée par M. David Lewis (NPD — York-Sud). Il s'agissait de rendre plus clair le projet de loi.

L'amendement le plus impor-

tant apporté en comité porte sur l'article 40 du bill. Il s'agit d'une addition à l'article dans laquelle on précise les devoirs de la Commission de la Fonction publique et des autorités relatives à la nomination et à l'avancement du personnel. La Commission dans l'application de la future loi devra tenir compte du "maintien du principe de la sélection du personnel établie au mérite comme l'exige la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique".

Création de tribunaux de travail au Québec

• Le ministre Bellemare dévoile le projet

QUEBEC (PC) — La création de tribunaux de travail, une innovation au Québec, a été annoncée, mercredi, à l'Assemblée

nationale par le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Maurice Bellemare.

Il a précisé que ces tribunaux

feront partie d'une nouvelle juridiction de la Cour provinciale et s'occuperont de questions juridiques jusqu'ici confiées à la Commission de Relations de Travail.

C'est en proposant la première lecture d'un projet de loi modifiant le code du travail que le ministre a fait cette déclaration. Le texte du projet de loi n'a pas été immédiatement distribué.

Les tribunaux de travail seront formés de juges recommandés par le Barreau et le Conseil supérieur du Travail et ils s'occuperont exclusivement de l'accréditation des associations d'employés et de tous les conflits qui seront soulevés par des griefs.

M. Bellemare a dit que le projet de loi prévoit aussi la disparition des associations reconnues d'employés qui ne sont souvent que des ateliers fermés. Le député indépendant de Laurier, M. René Lévesque, a suggéré que l'étude de cet important projet de loi soit reportée à l'automne afin d'éviter qu'il ne soit adopté trop rapidement. L'Assemblée nationale doit ajourner ses travaux vendredi prochain.

M. Bellemare a dit qu'il n'est pas question de l'adopter "à la vapeur" mais la CRT ayant approuvé des indiscrétions qu'un projet de loi donnera de nouvelles structures à l'organisme dans un avenir rapproché, le travail de celui-ci est rendu beaucoup plus difficile.

Chez les banques canadiennes à charte

Le ministre Edgar Benson approuve l'augmentation du taux d'intérêt préférentiel

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. Edgar Benson a déclaré hier soir qu'il approuvait les banques canadiennes à charte qui ont décidé d'augmenter leur taux d'intérêt préférentiel. Il avait déjà laissé entendre mardi cette hausse.

Aux Communes, le ministre a eu à répondre aux nombreuses questions posées par l'opposition. A M.T.C. Douglas, leader du NPD qui lui proposait de mettre sur pied un nouvel organisme régulateur des taux d'intérêts bancaires, M. Benson a dit qu'il étudierait cette proposition, comme il étudie toute proposition avancée par l'opposition. Mais, a-t-il dit, il est important, pour défendre la position de la devise canadienne sur le marché des changes, que les banques relèvent le taux de l'intérêt.

M. Benson a fait remarquer que la Banque royale du Canada, la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Ecosse et la Banque canadienne nationale ont porté leur taux d'intérêt de 7 1/2 à 8 p.c. à partir du lundi 16 juin. Il s'est dit satisfait d'apprendre que la Banque de Montréal a également augmenté l'intérêt qu'elle verse à ses déposants, à partir du 1er juin. Elle a, en effet, décidé de relever de 5 1/2 à 6 p.c. le taux d'intérêt sur les dépôts épargne et de 3 à 3 1/2 p.c. pour les comptes épargne avec droits de prélèvement par chèques.

Un peu plus tard, la Toronto-Dominion annonçait qu'elle augmenterait son taux d'intérêt de 7 3/4 à 8 1/4 p.c. à partir du 16 juin. Elle a aussi décidé de verser 6 1/4 p.c. (au lieu de 5 1/2 p.c.) d'intérêts.



(Photo Roland Lemire)

Maury Wills passe aux Dodgers...

LA CARRIERE DE MAURAY WILLS chez les Expos de Montréal, aura été de courte durée. Les dirigeants de l'équipe montréalaise ont annoncé hier que l'arrêt-court Wills et le voltigeur Manny Mota étaient cédés aux Dodgers de Los Angeles, en retour du voltigeur Ron Fairly et du joueur de champ-intérieur Paul Popovich. (Voir nouvelle et photo à la page 31).

La Bourse de Toronto a connu la plus forte chute de son histoire

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a connu mercredi la plus forte chute de son histoire et sa huitième journée consécutive de baisse, à la suite de la décision de la Banque du Canada de relever son taux d'escompte et de celle des banques canadiennes à charte d'en faire autant. Les pertes ont été enregistrées sur toute la ligne. Elles s'importaient sur les gains par un excédent de 549 à 118. Tous les indices ont marqué des chutes, à l'exception des aurifères qui ont connu une légère avance. L'indice industriel a chuté de 4.02 à 185.35, la plus forte chute jamais enregistrée en un jour. Au cours des 8 dernières années il a totalisé une baisse de 11 points.

A la Bourse de Montréal

Chute verticale des prix

MONTREAL (PC) — Chute verticale des prix à la clôture de la Bourse de Montréal, mercredi, au terme d'une séance d'après-midi marquée par de faibles transactions. Les industriels ont subi les plus fortes baisses des deux derniers mois. C'était la septième journée consécutive de baisses. Selon les courtiers ce mouvement a été accentué par la déclaration du secrétaire américain à la Trésorerie qui a dit que le contrôle des prix et des salaires serait inévitable si le congrès refusait de proroger la surtaxe de 10 p.c. L'augmentation du taux d'intérêt préférentiel pratiqué par les banques canadiennes à charte a, elle aussi, joué un rôle prépondérant dans ce mouvement de recul à la bourse, mouvement qui, du reste, affecte toutes les bourses de l'Amérique du Nord.

La CEQ et la FTQ demandent la tenue d'une enquête sur l'information au Québec

QUEBEC (PC) — Idée froidement accueillie par les propriétaires de journaux qui étaient présents à la commission sur les problèmes de la liberté de la presse, la fédération des travailleurs du Québec — FTQ — et la corporation des enseignants du Québec — CEQ — ont demandé, hier, la tenue d'une enquête royale sur l'information au Québec.

Les deux centrales syndicales affirment, dans un mémoire conjoint présenté hier après-midi, que si l'éducation a eu droit à une vaste enquête royale qui a valu la réforme de l'enseignement, l'information, qui est souvent la seule forme d'éducation et de culture des adultes, accessible au plus grand nombre, devrait également faire l'objet d'une semblable enquête, assortie de toutes les garanties possibles quant à la compétence et à l'intégrité des commissaires-enquêteurs.

Il se disent, de plus, convaincus qu'il n'existe, en dernière analyse, qu'une seule garantie véritable à l'information contre la main-mise de l'Etat, contre le monopole des organes d'information et contre toute atteinte à la liberté de la presse: "C'est une opinion publique formée et consciente de ses besoins". Et, selon eux, il n'y a pas de meilleurs moyens d'éveiller l'opinion publique aux problèmes et aux dangers que l'information peut courir, que d'ouvrir une vaste enquête publique à laquelle la population serait associée, comme ce fut le cas pour l'éducation et la justice.

Pour sa part, le député de Laurier, M. René Lévesque, qui fut journaliste durant de nombreuses années, s'est dit d'accord avec cette idée de lancer une vaste enquête sur tous les problèmes de l'information au Québec.

SOMMAIRE

Bandes illustrées	39
Bourses	36
Classées	37 - 38 - 39
Convocations	37
Mots croisés	39
Polichinelle	3
Radio-T.V. Cinéma	14 - 15
Sports	28-29-30-31-33-34-35
Pages féminines	22-24-25
Vers Vatican III	19

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Pour certains, vivre en paix, c'est être en guerre avec quelqu'un.

CREMERIE - TROIS RIVIERES

En grand Spécial

Laveuse-Sécheuse Combinée
avec pompe vidangeuse.



Cette laveuse-sécheuse est munie de nouvelles caractéristiques de commodité en plus d'une belle apparence. La partie de la laveuse contient jusqu'à 9 chemises par charge, et la sécheuse centrifuge les vêtements en un rien de temps. La vidange est facilitée à cause de sa pompe construite à même qui pousse l'eau sale jusqu'à 49 pi. de distance. Une aide indispensable pour toute ménagère, à prix raisonnable.

Tel qu'illustré
Grand Spécial

139⁹⁵

Vous payez toujours moins cher chez
J.-B. Loranger Ltée
300, Des Forges T.R. 374-2491

Des policiers éducateurs du Québec se rendent en France

MONTREAL (PC) — Un groupe de policiers éducateurs du Québec est parti, mardi soir, à destination de la France. Ce voyage d'étude de trois semaines,

organisé par l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (il s'agit de policiers de moins de trente ans), est placé sous la direction du commissaire Gérard Tobin, membre de la Commission de police du Québec.

SALLE À MANGER

PLACE ROYALE
15^e ÉTAGE

Salon bar avec une atmosphère incomparable

SPÉCIAL DE JUIN HABITS

Reg. jusqu'à \$89

\$39 - \$49

MAGASIN LALIBÉRTÉ Inc.
1047, St-Maurice Trois-Rivières
375-9157

(Conditions de paiements faciles)

Sur la route...

de Berthier

A Berthierville, la Sûreté du Québec a un policier à motocyclette qui patrouille les routes du comté de Berthier. Il y a également un autre policier qui possède personnellement une moto. C'est l'agent Robert Monette. Mais ce dernier vient de se porter acquéreur d'une magnifique Cougar 1969.

— O —
Un grand navigateur, l'agent Marius Juneau du détachement de Berthierville de la Sûreté du Québec, a bien hâte de voir comment est le voilier de Léon Savard, le photographe du Nouvelliste pour la région de Joliette.

— O —
On a su qu'il y aurait une petite réunion des membres de la commission industrielle. Le Dr Lucien Héroux, un militant depuis longtemps dans la commission, était un homme des plus heureux quand il a su que M. Bessot viendrait s'établir à Berthierville. Il faut dire qu'un peu tout le monde était heureux, mais quand c'est notre bébé, on est encore plus content. Le maire, le notaire Dominique Giroux, un autre qui travaille énormément à l'établissement de nouvelles usines dans la ville, était lui aussi très heureux de voir se réaliser ce projet, qui a nécessité de nombreuses heures de travail et des efforts considérables de la part de tous.

— O —
En passant, pour l'accident survenu à l'intersection de la route "41" et de la sortie de l'autoroute de la rive Nord, ce n'est pas le policier qui a téléphoné au photographe Claude Rondeau et au journaliste du Nouvelliste. C'est M. Gaston Rondeau, le père de notre photographe. M. Rondeau a téléphoné parce que l'accident est survenu à quelques pieds de chez lui... Il faut dire aussi que les voitures accidentées n'ont pas été transportées à son garage.



(Photo Claude Rondeau)
L'ABBE GERARD LAVALLEE A célébré son 25^{ème} anniversaire de prêtrise à Berthierville. A cette occasion les marguilliers de la paroisse ont organisé une soirée en son honneur, à la salle paroissiale de la ville. Sur la photo, le maître de cérémonies, M. Benoît Denis, qui est marguillier à Berthierville, remettant à l'abbé Lavalée une bourse en argent.

RÉPARATIONS DE FOURRURE



Mme Gertrude Duchesneau
Faites faire vos réparations du mois d'août des maintenant et profitez de nos prix d'été.

Mme GERTRUDE DUCHESNEAU
739, STE URSULE T.R.
Sur rendez-vous
Tél.: 374-4373

Fête lors du 25^e anniversaire de prêtrise de M. l'abbé Gérard Lavalée

BERTHERVILLE (P.A.C.) — Les marguilliers de la paroisse de Berthier ont organisé une fête pour souligner le 25^e anniversaire de prêtrise de l'abbé Gérard Lavalée de Berthierville. A cette soirée, il y avait environ 250 personnes qui assistaient. On pouvait en outre voir Mme Hector Lavalée, la mère de l'abbé, son frère cadet, Jean-Guy qui est missionnaire au Honduras et ses deux sœurs, une qui est religieuse chez les Oblates de Marie-Immaculée et l'autre qui est religieuse à la congrégation des Soeurs de Sainte-Anne.

Aussi, le curé de la paroisse de Berthier le chanoine Eugène

Dumontier était présent avec les deux autres vicaires de la paroisse, MM. les abbés Roland Forest et Gilles Sylvestre. La présence de l'abbé Lanoue, de l'évêché de Joliette, à la paroisse de la Cathédrale, a été également fort appréciée de l'abbé Lavalée puisque ce sont de grands confrères et de grands amis depuis fort longtemps, à ce que l'on a su.

M. Benoît Denis, maître de poste à Berthierville et marguillier à la paroisse, était maître de cérémonie. C'est d'ailleurs lui, qui au nom des autres marguilliers et au nom de tous les fidèles de la paroisse, a remis une bourse à l'abbé Lavalée.

Cette soirée, qui s'est tenue à la salle paroissiale de la ville, s'est continuée après le souper. Les convives ont d'ailleurs été enchantés de la réussite de cette fête en l'honneur de l'abbé Gérard Lavalée, vicaire à Berthierville.

Affaire d'aqueduc

ST-PAULIN (M.B.) — Au cours de l'assemblée régulière du conseil municipal du village il a été question d'aqueduc et d'alimentation en eau.

Les contribuables du village font partie d'un service privé, l'aqueduc appartenant, depuis nombre d'années à M. Joseph-Edouard Milot de St-Paulin.

Non pour le moment, mais éventuellement, on en viendrait à conclure un achat du système.

ÉLOI GRIFFIN

315, St-Roch
Tél.: 374-3518

Poissons frais, toutes sortes, fruit de mer, saumon Gaspé, frais, Homards, Crevettes cuits sur demande.

Commande par téléphone avant jeudi, livraison à domicile.



PEINTURES à prix d'économie

SEMI-LUSTRE pour l'intérieur

\$419

LE GAL.
2 gal. \$7⁹⁵

ÉMAIL GRIS à plancher

\$469

LE GAL.
Couleurs aux choix

LATEX POUR MUR D'INTÉRIEUR

\$349

LE GAL.
3 gal. \$9⁸⁸

Pinceaux "Simm's" et Rouleaux
Réduction de

25%

VOUS PAYEZ TOUJOURS MOINS CHER

J. B. LORANGER

CHEZ

300, Des Forges

Trois-Rivières

374 2491



distributeur des peintures Sherwin-Williams

GRANDE VENTE

C'EST NOTRE

1^{er} ANNIVERSAIRE

Renseignez-vous sur nos
SPÉCIAUX
"ANNIVERSAIRE"

CHEZ VOS
EXPERTS EN
PEINTURES
ET
DECORATION

LIVRAISON GRATUITE
CRÉDIT 30 JOURS
SANS FRAIS

1376, HART Trois-Rivières
374-6687

PEINTURES & DECOR **Colonial**

POUR PLUS DE SÛRETÉ

EXIGEZ TOUJOURS

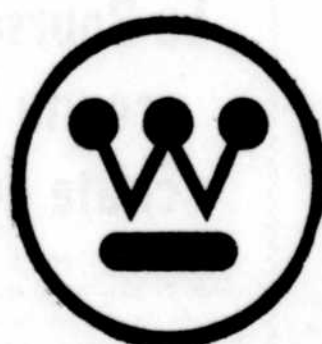
Westinghouse



Refrigerateur SANS GIVRE

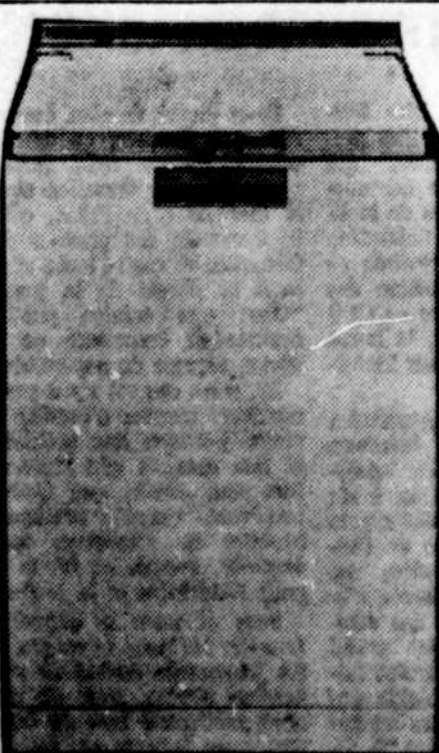
"WESTINGHOUSE"
R.J.30 Tablettes ajustables

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE



POUR DE PLUS BAS PRIX VOYEZ LES AMEUBLEMENTS TRIFLUVIENS LTÉE

là où l'on vend moins cher



LAVE-VAISSELLE PORTATIF-ÉCONOMIQUE

Westinghouse SPJ2B à 3 cycles
Quand vous verrez son prix, vous croirez que quelqu'un a fait erreur. Mais, il n'y a pas d'erreur. Ce modèle offre 3 cycles différents de lavage—l'Action à Impulseur à Haute Vitesse—le Séchage à Double Eventail... et à un prix quasi-incroyable. Il lave les couverts pour 12, et se glisse sous un comptoir de seulement 34 1/2" de hauteur. Pourquoi hésiter?

Raccord de robinet en dérivé... c'est si commode!
Vous pouvez remplir une bouilloire, prendre un verre d'eau ou un seau d'eau chaude alors que fonctionne votre lave-vaisselle. Ce raccord de robinet se pose vite sur l'adaptateur-aérateur spécial (inclus); garde le boyau de vidange en position pour vider l'eau de vaisselle dans l'évier. A l'épreuve des accidents.

SPÉCIAL \$174⁸⁸



T.V. PORTATIF 19 POUCES
Modèle P 8919

SPÉCIAL \$168⁰⁰

avec échange

Futurs Maries



Faites "lui" traverser le seuil d'un foyer bien meublé tout en épargnant jusqu'à \$200.00 sur l'achat d'un ameublement complet. Produits de qualité - Service rapide.

Stationnement facile

Paroisse St-Frs D'Assise

LES **Ameublements Trifluriens** LIMITEE

2029 St-Frs-Xavier

Trois-Rivières (coin Williams)

Stationnement en diagonale préconisé

TROIS-RIVIÈRES (F.G.) — L'Association des citoyens de la Mauricie préconise du stationnement en diagonale autour du parc Champlain.

Dans une résolution transmise aux autorités municipales, les membres de ce groupement formule le vœu suivant:

"Considérant que le stationnement reste encore insuffisant dans le centre de Trois-Rivières.

"Considérant que le problème s'aggrave d'année en année, au fur et à mesure que l'automobilisme prend de l'ampleur.

"Considérant qu'en face de la Cathédrale et de l'hôtel de ville, il y a forcément, à certaines heures surtout, besoin de stationnement temporaire pour une demi-heure ou une heure.

Il est proposé et secondé à l'unanimité "Que demande soit faite à votre conseil municipal qu'une lisière raisonnable soit réservée sur les trois faces du parc Champlain qui bordent les rues Royale, Bonaventure et Hart, aux fins d'y permettre le stationnement des autos en diagonale".



QUELQUE 2,000 EMPLOYÉS de la Compagnie Wabasso, division Trois-Rivières et Shawinigan, ont manifesté leur mécontentement à certaines clauses de la convention collective de travail qu'ils auront à ratifier ou non aujourd'hui, en s'abstenant de rentrer au travail, hier

matin. Ils ont dressé des lignes de piquetage à l'entrée de la rue St-François-Xavier mais la manifestation s'est déroulée dans le plus grand calme en présence de deux policiers municipaux comme le fait voir la photo ci-haut.

(Photo Roland Lemire)

Malgré l'entente de principe intervenue

Débrayage surprise de 2,000 employés de la Wabasso

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIÈRES — Deux mille employés de la Wabasso, divisions de Trois-Rivières et Shawinigan, ont quitté brusquement le travail, hier matin, pour se lancer dans une journée d'étude. Le débrayage serait un signe de protestation et de mécontentement sur certaines clauses d'une convention de travail intervenue, lundi entre les ouvriers Unis des Textiles d'Amérique et la Wabasso. Le contrat collectif doit être soumis à l'approbation des employés des usines

de Trois-Rivières, Shawinigan et Grand-Mère, aujourd'hui, lors d'un scrutin secret.

La direction de la Wabasso s'est dit très surprise, hier midi, du geste posé par ses employés de se lancer dans un arrêt de travail. Dans un communiqué remis à la presse, hier après-midi, la compagnie explique qu'elle ne peut comprendre les raisons qui ont provoqué le débrayage et tient à informer ses employés que les portes des usines sont ouvertes à tous ceux qui désireraient retourner au travail.

Le projet de centre d'achats sur le boulevard Des Forges

Le conseiller Lefrançois demande d'accélérer les pourparlers en cours

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — L'avenir du projet d'un centre d'achats sur le boulevard Des Forges demeure incertain jusqu'à ce que la ville de Trois-Rivières lui présente les plans définitifs du secteur concerné avant de verser sa garantie de \$25,000.

Le conseiller M. Roger Lord a précisé à ce sujet que les promoteurs rencontreront cette semaine le directeur du service d'Urbanisme, M. André Lanouette afin de régler les problèmes en suspens.

On déterminera alors le sort du boulevard Rigaud dont le raccordement devrait se faire au boulevard Des Forges vis-à-vis la rue Aubuchon et l'on devra conclure un échange de terrains devant intervenir entre la ville et Ivanhoe.

Le conseiller Aimé Lefrançois s'est inquiété du travail que doivent exécuter les ingénieurs dans la préparation des plans sans qu'ils soient certains d'aboutir à quelque chose. Il a demandé d'accélérer les pourparlers.

Evidemment, les implications d'un tel projet sur le programme de rénovation du secteur Notre-Dame-de-la-Paix ont causé un ralentissement dans les négociations au niveau de la Société d'Habitation du Québec.

Au moins 90 pages de l'étude de rénovation doivent être rédigées de nouveau considérant la décision du conseil de ville de maintenir ouvert le boulevard Des Forges.

Les employés en journée d'étude se sont rassemblés à l'entrée de la Wabasso, rue St-François-Xavier, portant des pancartes sur lesquelles était inscrit: "Journée d'étude ou Jour d'étude". Le piquetage se déroulait dans le plus grand calme sous l'oeil sévère de deux policiers municipaux, malgré la foule de plusieurs centaines de grévistes, mais à certains moments on pouvait déceler une certaine nervosité chez les employés qui venaient de refuser de travailler.

Les employés de bureau et les

contremaîtres n'ont été aucunement importunés à leur entrée et à leur sortie de l'usine, mais à un certain moment, un dénommé Williams, qui circulait en automobile s'est fait dire par les grévistes d'une ou plusieurs journées: "Si tu continues à narguer Williams, tu en subiras les conséquences." Mais l'automobile a poursuivi sa course et l'incident n'eût pas de conséquence.

Extension d'un an

L'ancien contrat dont la date d'échéance était le 10 juin était en fait une convention de deux ans à laquelle s'était greffée une extension d'une année supplémentaire. Les négociations qui ont pris fin lundi et dont la ratification par les employés de la Wabasso doit se faire aujourd'hui offrent aux membres des Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique une augmentation de salaire de 39 cents échelonnée sur une période de trois ans.

Une première hausse de quinze cents de l'heure avec rétroactivité au 2 février '69 courrait jusqu'au 29 juin 1970. Les employés bénéficieraient à partir de cette date jusqu'au premier février 1971 d'une autre augmentation de onze cents l'heure tandis que la troisième tranche de la hausse, soit 13 cents couvrirait la période s'étendant du premier février 1971 au 29 janvier 1972. Le contrat prévoit une semaine de travail de quarante heures.

Le point principal

Le point névralgique du litige s'encadre dans la seconde année ou une augmentation de onze cents est prévue du 29 juin 1970 au premier février 1971. Les employés prétendent que la rétroactivité accordée du 2 février 1969 au 29 juin 1970 leur est enlevée au cours de la seconde tranche de l'augmentation de onze cents couvrant la

période du 29 juin 1970 au premier février 1971. Mais ce point névralgique n'est pas le seul à semer le mécontentement chez les employés de la Wabasso.

Au début des négociations, les grévistes d'hier exigeaient une augmentation de salaire de 35 cents pour la première année et de 25 cents la seconde année et désiraient s'en tenir à une convention collective de deux ans.

Réunion

Les employés temporairement au repos devaient tenir une réunion, hier après-midi, au Centre Landry. Ils disaient ne pas savoir s'ils reprendraient le travail, ce matin, mais affirmaient que leur grève était légale, même si la compagnie n'avait pas été avisée officiellement. Ils doivent se prononcer ce matin et cet après-midi, par vote secret sur les propositions faites par la Wabasso.

Version patronale

La compagnie ne s'est pas perdue en commentaires sur le refus de ses employés de rentrer au travail, hier matin. Le laconique communiqué remis à la presse se lisait comme suit: "Une entente sur le renouvellement de la convention collective a été conclue entre les Ouvriers Unis des Textiles d'Amérique et Wabasso Ltd. Le comité de négociations de l'Union doit recommander aux membres la ratification de cette entente lors d'un vote secret, jeudi le 12 juin".

"La compagnie ne peut comprendre les raisons du débrayage subit qui touche 2,000 employés. La direction désire informer tous les employés que les portes de l'usine sont ouvertes à tous ceux qui désireraient retourner au travail". Le message était signé: M. Bernard Methot, i.e. gérant du tissage.

Le réseau routier en Mauricie

Le Conseil central des syndicats blâme l'attitude du ministre de la Voirie

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — Le Conseil central des syndicats nationaux de Trois-Rivières a adopté une résolution dans laquelle il proteste énergiquement contre le ministre de la Voirie, F. Fernand Lafontaine, qui a déclaré au maire J.-Réal Desrosiers, du Cap-de-la-Madeleine qu'il dévoterait les maquettes du réseau routier de la Mauricie lorsqu'il le jugerait opportun.

Dans cette résolution dont une copie a été adressée au ministre lui-même, le Conseil central des syndicats nationaux de Trois-Rivières, considère que le réseau routier est une priorité pour la Mauricie et que sa construction est nécessaire pour le développement de l'industrie du tourisme et pour les investissements étrangers.

La CSN considère aussi que notre région se trouve dans une espèce de stagnation économique due à l'absence de votes rapides et que nous venons aux gouvernements des millions de dollars en impôts.

"Devons nous en conclure que vos décisions sont arbitraires et unilatérales?", demande le Conseil central des syndicats nationaux après avoir expliqué que la prise de position du ministre Lafontaine "ressemble étrangement à celle préconisée dans des pays dominés par une politique dictatorial".

"Si le gouvernement provincial n'a pas les moyens actuels de desservir la région du Centre du Québec d'un réseau routier complet, adéquat et bien structuré, qu'il ait le courage de le dire et que les ministres et députés de la région s'ajustent afin que la population sache à quoi s'en tenir quant aux prises de position de leurs représentants", déclarent la CSN.

"Voudriez-vous que nous continuions à nous croiser les bras à ne rien faire."

"Le conseil central des syndicats nationaux de Trois-Rivières tout en réitérant son appui au C.E.R.M. blâme votre prise de position (qui ne peut être acceptable par la population) et souhaite ardemment que vous reveniez à des sentiments correspondants à ceux de la population du Centre du Québec".

Et, la résolution est signée par M. Joseph Caron, conseiller syndical de la CSN et par M. Jean Fournier, responsable du comité d'action politique.

C'est un secret polichinelle

Le conseiller et maire suppléant Léo Pidgeon a accepté de représenter le maire René Matteau au congrès de la Fédération des Maires à Ottawa. Une fois arrivé dans la capitale fédérale, il a réalisé qu'il avait les mains vides, car le conseil municipal n'avait inscrit aucune résolution ou recommandation à l'agenda de ce congrès. M. Pidgeon a appelé à Trois-Rivières, lundi soir, pour aviser ses collègues qu'il était encore temps de soumettre quelques projets de résolution, ne serait-ce qu'un vœu pieux. Peine perdue, le maire pro-tempore devra se contenter des fruits de son imagination et d'étudier les régimes de rentes en vigueur dans les autres municipalités. A moins qu'il ne profite de son séjour à Ottawa pour parfaire son anglais! Une fois de plus, le nom de Trois-Rivières passera sous silence.

Vu sur la véranda de la marina de l'île St-Quentin, Armand (Foxy) Gariépy, en train de s'essouffler en regardant "travailler" les membres du club Coeur A Tout. Connaissant intimement le bouillonnant propriétaire du club de la rue St-Maurice, Polichinelle est assuré que cela va faire du "bruit" si jamais notre homme décide d'adhérer au club de reconditionnement.

Le conseiller Antoine Gauthier a reçu des félicitations des membres de la Commission de l'Exposition pour son élection au conseil municipal, félicitations dont il a d'ailleurs accusé réception avec remerciements. Ses collègues du conseil l'ont taquiné, en s'inquiétant à savoir s'il s'en nuierait de ne plus siéger avec les Commissaires de l'Expo. Pour toute réponse, M. Gauthier a esquissé un sourire plutôt moqueur.

Apparemment, la Compagnie de Transport Saint-Maurice devra réduire la longueur de ses autobus qui circulent dans la ville du Cap-de-la-Madeleine. En effet, les conseillers Martin Bergeron et Sylvio Hénaire ont recommandé récemment, que la zone de stationnement des autobus au coin des rues Fusée et Saint-Alphonse, soit réduite de 42 à 22 pieds, pour des véhicules qui en mesurent 40 pieds et plus. Cet espace ainsi gagné, donnera du stationnement pour une automobile, ce qui veut dire, que l'autobus aura l'arrière au milieu de la rue, quand il fera un arrêt pour laisser descendre des passagers ou pour en faire monter.

Un trop grand enthousiasme au sujet de la construction d'un grand hôtel à Trois-Rivières a fait écrire à notre chroniqueur municipal, que le projet prévu sur l'ancien emplacement du Château de Blois proposait l'aménagement de 900 chambres. Les gens forts en calcul en ont vite déduit que cela sera impossible avec un investissement d'un peu plus de \$1,000,000. La vérité veut qu'il s'agisse d'un projet initial de 175 chambres, au coût probable et conservateur de \$1,500,000, à \$2,000,000. Ce qui a induit notre chroniqueur en erreur d'enthousiasme, c'est la prudence exagérée des promoteurs d'une entreprise de ce genre, de ne révéler qu'une partie du coût de construction aux émetteurs des permis municipaux. La valeur avouée au permis de construire équivaut à soixante pour cent, ou au plus soixante-quinze pour cent, de la valeur imposable. Le projet doit débiter le 15 juillet. Souhaitons que cela soit au moins conforme à la vérité. Depuis le temps que l'on attend...

Rue Vézina

Extension des services municipaux

TROIS-RIVIÈRES (F.G.) — Le conseil municipal vient d'approuver l'exécution de certains travaux d'égout et d'aqueduc, au montant de \$8,000 pour desservir de nouvelles propriétés à plusieurs logements, actuellement en voie de construction, rue Vézina, dont le constructeur est M. Gilles St-Pierre.

Le conseil a adopté à cet effet le règlement no 390, appropriant les fonds nécessaires pour payer le coût de cette extension des services municipaux. La ville est autorisée à faire, ou à faire faire, certains travaux d'aqueduc et d'égout, suivant la description fournie par le directeur des Travaux publics l'ingénieur Jean-Paul Dorion. Le règlement précise que si le coût des travaux décrets est inférieur à l'estimé qui en a été fait, l'excédent pourra être utilisé pour payer le coût de l'un ou l'autre des dites travaux qui s'avèreraient moins dispendieux.

Le coût de l'exécution de ces travaux sera payé à même le produit d'un emprunt de \$8,000, fait par résolution du conseil au fonds de roulement créé par le règlement no 312, adopté le 16 août 1965, et remboursable à raison de cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs, le premier échéant en 1970.

Pour effectuer le remboursement de cet emprunt au fonds de roulement, le conseil devra approprier au budget des années 1970 à 1974 inclusivement, les fonds nécessaires pour rembourser les versements en capital échéant à chacune des dites années.

Le règlement entrera en vigueur après avoir reçu les approbations requises par la loi et des sa publication suivant la loi.

Sous les yeux d'une foule de badauds

Deux marins blessés dans une bagarre avec des Trifluviens

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — La police municipale a dû intervenir vers minuit et 30, mardi soir, pour mettre fin à une bagarre qui avait éclaté entre deux groupes de jeunes gens, à l'intersection des rues Des Forges et Champlain.

La rixe opposait quatre marins d'un bateau amarré au port local et trois Trifluviens.

Au moins deux des marins ont été blessés durant la bagarre dont l'un assez sérieusement et qui était tout ensanglanté lorsque les policiers les ont reconduits à leur navire. Les Trifluviens s'en sont tirés indemnes.

La bagarre a attiré une foule de badauds après que les belligérents eurent sorti d'un cabaret pour régler leur différend dans la rue.

Les marins, de grands blonds, étaient accompagnés de deux jeunes filles. Ils auraient provoqué les Trifluviens à l'intérieur d'un cabaret.

La bagarre a éclaté à deux reprises une fois le groupe rendu à l'extérieur. Le combat a éclaté une deuxième fois à l'arrivée de trois policiers du poste numéro 1 qui durent menacer les jeunes gens de leur gilette pour les obliger à se séparer.

Les policiers n'eurent pas de difficulté à reconduire les marins à leur navire puisqu'ils étaient déjà hors de combat.

La police poursuit son enquête

L'auto retrouvée abandonnée sur le pont sur le fleuve appartient à M. Jacques Bistodeau

TROIS-RIVIÈRES (J.R.L.) — Les limiers du détachement de Trois-Rivières de la Sûreté provinciale poursuivent leur enquête afin de savoir ce qui est survenu à un citoyen de Trois-Rivières dont l'automobile a été trouvée abandonnée au milieu du pont sur le fleuve, les clefs de contact dans l'ignition, vendredi dernier.

On a perdu depuis toute trace du propriétaire de la voiture, M.

Jacques Bistodeau, 38 ans, domicilié à 3064 rue Ste-Marguerite, à Trois-Rivières, depuis que l'automobile, une Valiant, a été trouvée abandonnée sur le pont. M. Bistodeau n'est pas revenu à son foyer et il n'est pas retourné à son travail, au port de Trois-Rivières.

Les policiers de la Sûreté provinciale considèrent que cet homme est porté disparu et font enquête en ce sens.

Le fait que la voiture de cet homme ait été abandonnée avec les clefs de contact, sur le pont qui enjambe le fleuve, laisse croire à l'hypothèse que M. Bistodeau s'est jeté dans le Saint-Laurent dans un geste désespéré.

Mais, selon la police provinciale, rien ne prouve jusqu'ici qu'il s'est enlevé la vie et encore moins que son corps soit dans les eaux du fleuve.

Non coupable

Le deuxième inculpé pour ce vol fait sous la menace d'un revolver jouet, Denis Boissonneault, de Montréal lui aussi, a plaidé non-coupable pour la "deuxième fois". C'est qu'hier, il était représenté par un avocat, en l'occurrence Me Gilles Gauthier. A sa comparution de lundi, Boissonneault a d'abord nié avoir participé au vol chez le garagiste Lacroix. Puis, se ravissant à la toute fin du rôle des Sessions, il changeait de

plaidoyer pour se reconnaître coupable.

Hier, autre changement de plaidoyer. L'accusé, qui avait auparavant expliqué qu'il dormait dans l'auto au moment du vol, a fait savoir par la voix de son procureur, qu'il était étranger au délit reproché... "Non-coupable", pour la deuxième fois en deux jours. Une enquête préliminaire a donc été fixée par le juge Trudel au 17 juin.

Coupable

La vogue étant aux groupes musicaux, notre trio se devait de

"Vous réfléchirez à vos actes", dit le juge Trudel

Bujold condamné à 6 mois de prison

TROIS-RIVIÈRES (J.P.A.) — Gaëtan Bujold, le montrealais de vingt ans qui s'est reconnu coupable du vol à main armée perpétré dans la nuit de samedi à dimanche, à Louiseville, a été condamné à six mois de prison. Bujold, qui comparait hier, devant le juge Pierre Trudel s'était emparé d'une somme de \$150.00 au garage Champlain, propriété de M. André Lacroix. Il était représenté par Me Marcel Chartier.

"Mon client a en poche la somme de cinquante-deux dollars, qu'il désire rembourser à

la victime" a plaidé l'avocat de la défense. Précisons ici que le vol a été commis par trois individus, d'où la part d'un tiers que voulait remettre le prévenu. "Il n'est pas question de tenir compte de remboursement dans une telle cause (vol à main armée)", a rétorqué le président du tribunal. "Et même si le prévenu n'a aucun antécédent judiciaire, les fins de la justice ne seraient certes pas servies en appliquant une sentence suspendue... Je vous condamne à six mois de prison pour vous faire réfléchir à vos actes!"

Disponible immédiatement

Jeune homme, âgé de 31 ans, marié, ayant 15 ans d'expérience dans la comptabilité, dont 9 ans dans la vérification et 6 ans comme gérant d'administration, dans une importante compagnie, offre ses services:

Téléphone: 377-1035



LA MAISON CYRILLE LABELLE et Cie de Sorel, qui fête cette année son 100^e anniversaire de fondation, a été la première lundi à se joindre au système de crédit Chargex, qui sera en activité dans la région de Sorel, à compter du 25 juin prochain. Plus de 300 marchands seront visités par les représentants Chargex au cours des

dix prochains jours et l'on prévoit que 5,000 personnes recevront une carte Chargex. De gauche à droite, MM. Pierre Tremblay, directeur des ventes Chargex pour la province de Québec, Gérard Beaudry, administrateur de Cyrille Labelle et Cie et J.J. Thompson, représentant des ventes Chargex.

La première de la région de Sorel

La maison Cyrille Labelle affiliée au système Chargex

SOREL (L.B.) — M. Gérard Beaudry, administrateur de la maison Cyrille Labelle et compagnie, une quincaillerie soreloise, qui fête cette année son 100^e anniversaire de fondation, a été le premier marchand de la région de Sorel, à s'affilier au système de crédit Chargex.

M. Beaudry, a souligné qu'il avait adhéré à ce système pour offrir un nouveau service à sa clientèle de la région. Ce geste coïncide avec le 100^e anniversaire de la maison Cyrille Labelle. «Même si nous avons 100 d'existence, nous sommes toujours à la recherche des moyens pour donner le plus de service possible à notre clientèle», a précisé M. Beaudry. Il est assez difficile même pour

une maison bien organisée de pouvoir rapidement suivre toute la population au point de vue crédit.

M. Beaudry voit aussi d'autres avantages à ce système pour son établissement commercial. Des gens de Montréal et d'autres parties de la province et même des États-Unis peuvent venir acheter à la Maison Cyrille Labelle. Avec leur carte de crédit Chargex, nous n'avons pas le problème de nous inquiéter du crédit de l'acheteur.

Quant à M. Pierre Tremblay, directeur des ventes Chargex, il s'est dit heureux que ce soit l'administrateur d'une maison centenaire de la ville de Sorel qui ait été le premier à signer son contrat d'affiliation avec le

système de crédit Chargex. M. Gérard Beaudry est le représentant de la quatrième génération qui dirige ce commerce.

Il est assez amusant de penser que, probablement, il y a cent ans, l'arrière grand-père de M. Beaudry était loin de soupçonner qu'un jour viendrait où les transactions se feraient au moyen d'une simple carte de plastique. Les choses ont bien changé, a ajouté M. Tremblay. On a d'abord inventé l'argent, pour faciliter les transactions, puis un peu plus tard, le chèque. Aujourd'hui, c'est le système de crédit.

M. Tremblay prévoit qu'au-delà de 300 marchands de Sorel et de Tracy joindront les rangs de Chargex et que plus de 500 familles de la région seront détentrices d'une carte de crédit Chargex. Il prévoit que tout le système sera en activité à compter du 25 juin prochain

dans la région de Sorel.

Les cartes de crédit Chargex seront envoyées aux gens de la région par la poste, mais ceux qui ne les auront pas en date du 25 juin pourront s'adresser à l'une des quatre banques qui préconisent le système, soit la Banque Royale, la Banque Canadienne Nationale, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque Toronto-Dominion.

Il faut bien comprendre, a ajouté M. Tremblay, que cette méthode de transaction permet à des gens d'effectuer des achats et de ne recevoir qu'un seul compte à la fin du mois, et de conserver facilement une copie de tous les achats effectués, tout en échelonnant ses paiements sur une assez longue période. «Ce sera la nouvelle manière de faire des affaires dans la région de Sorel», a dit M. Tremblay.

Annoncés par Mgr Sanschagrin

Changements ecclésiastiques fort nombreux dans le diocèse Saint-Hyacinthe

SOREL (L.B.) — L'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Albert Sanschagrin, vient d'annoncer les changements ecclésiastiques qui entreront en vigueur vers le 15 juillet dans le diocèse.

Curés

M. le chanoine Paul Dery, directeur diocésain de l'Action catholique et de l'Apostolat laïque, est nommé curé à Rougemont; l'abbé Rosario Beauregard, curé à Sainte-Victoire de Richelieu, est nommé curé de Saint-Mathias; l'abbé Henri Fournier, curé à Roston Falls, est nommé curé à Sainte-Thérèse de Co-wansville; l'abbé Irénée Courtemanche, curé à Saint-Paul d'Abbotsford, est nommé curé à Roston Falls; l'abbé Lorenzo Parent, curé à Saint-Alphonse de Granby, est nommé curé à Sainte-Victoire de Richelieu; l'abbé Charles-Omer Chevalier, curé à Sainte-Bernard, est nommé curé à Saint-Paul d'Abbotsford; l'abbé André Vincent, nommé curé à Saint-Bernard, est nommé curé à Saint-Bernard et il aura, comme fonction complémentaire, le poste d'aumônier de pastorale scolaire à la Régionale de l'Yamaska; l'abbé Wilfrid Bédard, vicaire à Acton Vale, est nommé curé à Saint-Alphonse de Granby et il aura comme fonction complémentaire, le poste d'aumônier scolaire à Granby.

Directeurs et aumôniers

L'abbé Jean-Guy Allard, diacre, est nommé collaborateur au ministère paroissial en la paroisse Saint-Gabriel-Lalemant de Sorel; l'abbé Paul-Jean Archambault, qui reviendra bientôt d'un stage d'études en catéchèse à Bruxelles, est maintenant à son poste de directeur de l'Office diocésain de catéchèse.

L'abbé Germain Beaudry, aumônier à la Commission scolaire de Sorel, est nommé aumônier de pastorale scolaire à la Régionale de l'Yamaska; l'abbé Aurèle Beauregard, directeur de pastorale scolaire à Saint-Jean, est nommé directeur de l'Office diocésain de l'éducation; l'abbé Jean-Luc Beauregard, diacre, est nommé collaborateur au ministère paroissial en la paroisse de Saint-Pierre de Sorel.

L'abbé Roland Bibau, vicaire à Saint-Gabriel-Lalemant de Sorel, est nommé aumônier de pastorale scolaire à la Régionale Carignan de Sorel. L'abbé Gérard Bossé, déjà aumônier diocésain du M.T.C., aumônier régional de JOC, aumônier du Centre d'apprentissage de Granby, est nommé aumônier de pastorale scolaire à la régionale Meilleur, de Granby; l'abbé Jacques Bousquet, tout en demeurant vicaire à Saint-Noël-Chabanel d'Iberville, est nommé aumônier diocésain des Guides catholiques; l'abbé Jean-Roch Choinière, professeur au Séminaire, est nommé secrétaire pour les Offices diocésains, avec résidence à l'évêché; l'abbé Bernard Cournoyer, tout en demeurant supérieur du Grand Séminaire, est nommé directeur de l'Office diocésain du clergé.

L'abbé Réal Courtemanche, vicaire à Saint-Joseph de Sorel, est nommé aumônier de pastorale scolaire à la régionale Meilleur de Granby. L'abbé Guy Daudelin, directeur des études au CEGEP de Saint-Hyacinthe et au campus de Sorel-Tracy, est nommé directeur de l'Office diocésain de pastorale. L'abbé Réginald Deslandes, aumônier à la commission scolaire régionale Carignan de Sorel, est nommé aumônier de pastorale scolaire à la régionale Meilleur, de Granby; l'abbé Normand Desmarais, qui reviendra bientôt d'un stage d'études en France, est nommé directeur de l'Office diocésain de l'apostolat laïque.

L'abbé Germain Laplante, vicaire au Sacré-Cœur de Saint-Hyacinthe, est nommé aumônier de l'enfance exceptionnelle à la Commission scolaire régionale Yamaska. L'abbé Auguste Lincourt, aumônier à l'école secondaire Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe, est nommé aumônier au Collège Saint-Hilaire. L'abbé Louis Loiselle de la pastorale scolaire à la régionale Meilleur, de Granby, est nommé aumônier de pastorale scolaire à la régionale St-François, avec résidence au presbytère d'Acton Vale.

L'abbé Gilles Mathieu, professeur au Séminaire, est nommé aumônier de pastorale scolaire au campus du CEGEP Sorel-Tracy et à la régionale Carignan de Sorel. L'abbé Jean-

Marc Robillard, nouveau prêtre, est nommé professeur au Séminaire. L'abbé Jean-Gilles Rodier, vicaire à Sainte-Marie-Goretti, de Beloeil, est nommé aumônier des étudiants au Collège Saint-Maurice, Saint-Hyacinthe.

Vicaires

L'abbé René Bousquet, vicaire à St-Ours-sur-Richelieu, est nommé vicaire à Waterloo. L'abbé Claude Désautels, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Marieville. L'abbé Lionel Deslandes, vicaire à l'Immaculée-Conception de Granby, est nommé vicaire au Sacré-Cœur de Saint-Hyacinthe.

L'abbé Guy Joyal, aumônier à la régionale Meilleur, de Granby, est nommé vicaire à Saint-Joseph de Sorel. L'abbé Florian Lacasse, vicaire à Saint-Benoît de Granby, est nommé vicaire à l'Immaculée-Conception de Granby. L'abbé Guy Lemaire, vicaire à St-Pierre de Sorel, est nommé vicaire à Sainte-Maria-

Goretti de Beloeil. L'abbé Denis Messier, vicaire à Waterloo, est nommé vicaire à Saint-Joseph de Sorel. L'abbé Robert Pelletier, vicaire à Saint-Joseph de Sorel, est nommé vicaire à Saint-Pie. L'abbé Claude Thérèse, vicaire à Saint-Pie, est nommé vicaire à Saint-Benoît de Granby.

Par ailleurs l'abbé Jean-Gilles Messier, aumônier diocésain de la Jeunesse rurale catholique et de l'Association Lacordaire, se rendra à Lille suivre des cours à l'École missionnaire d'Action catholique et sociale.

D'autre part Mgr Sanschagrin a accepté la démission de trois curés du diocèse et celle d'un aumônier: Mgr Louis-Philippe Phaneuf, curé de Saint-Mathias depuis 1945; l'abbé Antonio Pettit, curé de Ste-Thérèse de Co-wansville depuis 1945; l'abbé Nazaire Benoit curé de Rougemont depuis 1958 et l'abbé Louis-Philippe Breton, aumônier au Collège Saint-Hilaire (Frères de la Miséricorde) depuis 1967.

Deux nominations au CEGEP St-Hyacinthe

SOREL (L.B.) — La Corporation du CEGEP de Saint-Hyacinthe a retenu le nom de M. André Pinsonnault, actuellement directeur de recherches au Service familial Richelieu-Yamaska et professeur de sociologie à temps partiel au Collège, comme candidat au poste de directeur du secteur des humanités du Collège.

La commission pédagogique, après avoir longuement rencontré les différents aspirants et étudié leurs dossiers, a décidé de suggérer comme premier choix M. André Pinsonnault.

Un second comité, formé des membres de la corporation du CEGEP a ensuite étudié les mêmes candidatures pour revenir à des conclusions identiques.

Pinsonnault est né le 30 octobre 1936 à Saint-Sébastien d'Iberville, paroisse du diocèse de Saint-Hyacinthe. Depuis l'âge de six ans, il habite la ville du mé-

Secrétaire général

M. Serge Vincolette, actuellement professeur d'économie au CEGEP de Saint-Hyacinthe, a été retenu par les membres de la Corporation du collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Hyacinthe pour remplir la fonction de secrétaire général du Collège.

Le secrétaire général d'un CEGEP, sous la direction du conseil et à la fois comme conseiller du directeur général, comme responsable des relations internes et comme responsable des relations externes. C'est en même temps à lui qu'incombe la responsabilité des publications du CEGEP.

M. Vincolette est né à Granby, le 20 mai 1941.

Pour une période de trois ans

Certificat d'accréditation à l'hôpital Hôtel-Dieu

SOREL (L.B.) — L'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel vient de recevoir du Conseil canadien d'accréditation des hôpitaux son certificat d'accréditation pour une période de trois ans.

Les membres du Conseil d'accréditation félicitent le conseil d'administration et le bureau médical de l'Hôtel-Dieu pour l'intérêt constant qu'ils ont manifesté en prodiguant à la col-

lectivité des soins de bonne qualité. Le travail des services et des comités du bureau médical s'est révélé très satisfaisant, souligne le directeur général du Conseil d'accréditation.

Le fait d'être accrédité fournit à un hôpital une meilleure renommée et procure aux malades une assurance plus grande d'y obtenir les meilleurs soins requis par leur état.

Courrier Sud

Les olympiades régionales de piste et pelouse, organisées par la Fédération des loisirs du diocèse de Saint-Hyacinthe en collaboration avec le service de récréation de Saint-Hyacinthe, auront lieu samedi le 16 août prochain. Des changements ont été apportés. Il n'y aura plus de catégorie semi-urbain. Il y aura que deux catégories: a) urbain: 5,000 et plus de population; b) rural: 5,000 et moins de population. Le plan Marshall ne sera plus utilisé. Les concurrents seront classifiés dans les catégories suivantes: Bantam: 13 ans et moins; Midjet: 14 et 15 ans et juvénile: 16 et 17 ans. Chaque concurrent aura droit à trois épreuves plus une course à relais. Tous les détails de l'organisation et les règlements de cette compétition régionale seront fournis d'ici quelques semaines par M. Claude Laroche, animateur à la Fédération des Loisirs Richelieu-Yamaska.

Un sorelois, M. Gérard Bruneau, du 169 rue Adélaïde, est parmi les 153 personnes qui pourront gagner, dimanche prochain le gros prix de \$100,000 au programme de la taxe volontaire du maire Drapeau de Montréal. Bruneau a vu son nom tiré au sort dimanche dernier, mais il devra attendre à dimanche prochain le 14 juin, fête des pères, pour prendre connaissance de la part du gros lot qui lui revient.

M. Robert Bourassa, député de Mercier et critique financier du parti libéral, sera la conférencier au déjeuner-causerie présenté par l'Association libérale du comté de Richelieu. Cette réunion aura lieu dimanche avant-midi à 10h, au Domaine Richelieu, l'ancienne Marina Tracy. M. Bourassa exposera la politique de son parti face aux problèmes actuels du Québec.

Le président général de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Fernand Lefebvre, de Sorel, sera conférencier au dîner-causerie du colloque des directeurs des services personnels aux étudiants, au Lac Beauport, près de Québec.

Recensement municipal

5,350 personnes à Nicolet

NICOLET (R.L.) — Le dernier recensement municipal démontre que la ville de Nicolet compte une population de 5,350 âmes pour l'année 1969.

Ce recensement vient d'être complété par deux employés municipaux et il vient d'être présenté devant le conseil municipal, qui en a pris connaissance lors de sa dernière séance.

MM. Georges Biron et Henri Paul Lussier ont travaillé plusieurs mois à recueillir les informations chez les citoyens et à compiler les résultats de leur petite enquête annuelle.

C'est à la suite de la présentation de leur rapport que le conseiller Gérard Dupaul a proposé que les frais de recensement

soient payés à ces deux employés municipaux, soit la somme de \$340.

Le recensement en question a été effectué plus tôt cette année que par les années passées où il se faisait durant l'été.

Cadastre

Lors de la même séance du conseil de ville, les autorités municipales, sur proposition du conseiller Gérard Dupaul, ont décidé de confier à M. Edouard Lair, arpenteur-géomètre la révision du plan cadastral en date du 8 janvier 1958.

La firme devra en plus y insérer toutes les nouvelles subdivisions depuis cette date, pour le prix soumis selon la lettre de M. Lair, soit \$800.

Aux services municipaux

Contribution volontaire du Séminaire de Nicolet

NICOLET (R.L.) — Les autorités du Séminaire de Nicolet ont informé le conseil de ville de Nicolet qu'ils continueront, comme par le passé, à verser une contribution volontaire tenant lieu de taxes et à la faire parvenir au conseil.

Les conseillers ont décidé d'accuser réception de la lettre des autorités du Séminaire et d'informer par la même occasion M. l'abbé Charles-Henri Jutras, procureur, que le conseil municipal est heureux d'apprendre que les communautés consentent encore, cette année, à contribuer volontairement aux services municipaux.

Assurances

Dans un autre ordre d'idée, le conseiller Clément Roy a proposé qu'à l'avenir, la ville deman-

de au moins deux mois à l'avance, aux courtiers d'assurance et contribuables de la ville de Nicolet, des soumissions pour couvrir les différents risques que la ville se doit de protéger adéquatement. De plus, selon la proposition, le secrétaire-trésorier devra fixer une date pour la remise des soumissions.

Cette décision du conseil fait suite à une lettre de Mlle Denyse Lafond qui réitérait sa demande pour participer aux bénéfices des polices d'assurances requises pour la ville de Nicolet.

Cette dernière, qui est agent d'assurances, explique que dans d'autres localités, on forme un bureau qui s'occupe de couvrir les risques et de distribuer à parts égales à chacun des courtiers, les bénéfices des polices émises.



UN CONCOURS D'EMBELLISSEMENT vient d'être lancé par la Jeune Chambre de Nicolet et celui-ci se poursuivra jusqu'au 15 août. Le lancement du concours s'est déroulé lors de l'Expo-Futurama, au kiosque de la Jeune Chambre. Le responsable de ce concours est M. Gérard Bellerose. L'inscription peut se faire dès maintenant en communiquant avec un membre de l'organisme. Sur la

photo, MM. Ovide Duval et Rémi Raiche, respectivement maire de la paroisse St-Jean-Baptiste et maire de Nicolet, signent leur formule de participation pour inciter la population à en faire autant. À l'arrière, M. Marc-Aurèle Gaudreault, président de la Jeune Chambre de Nicolet Inc. et M. Gérard Bellerose, responsable du concours, assistent attentivement à cette scène.

La Jeune Chambre de Nicolet lance un grand concours d'embellissement

NICOLET (R.L.) — Toujours à l'avant-garde du progrès par l'esprit qui anime les membres de cet organisme, la Jeune Chambre de Nicolet Inc. dans le but d'enjoliver la ville et les environs, vient de lancer un concours d'embellissement.

Ce concours, qui se poursuivra jusqu'au 15 août, s'adresse à tous les citoyens, propriétaires ou locataires, désireux d'embellir leur entourage.

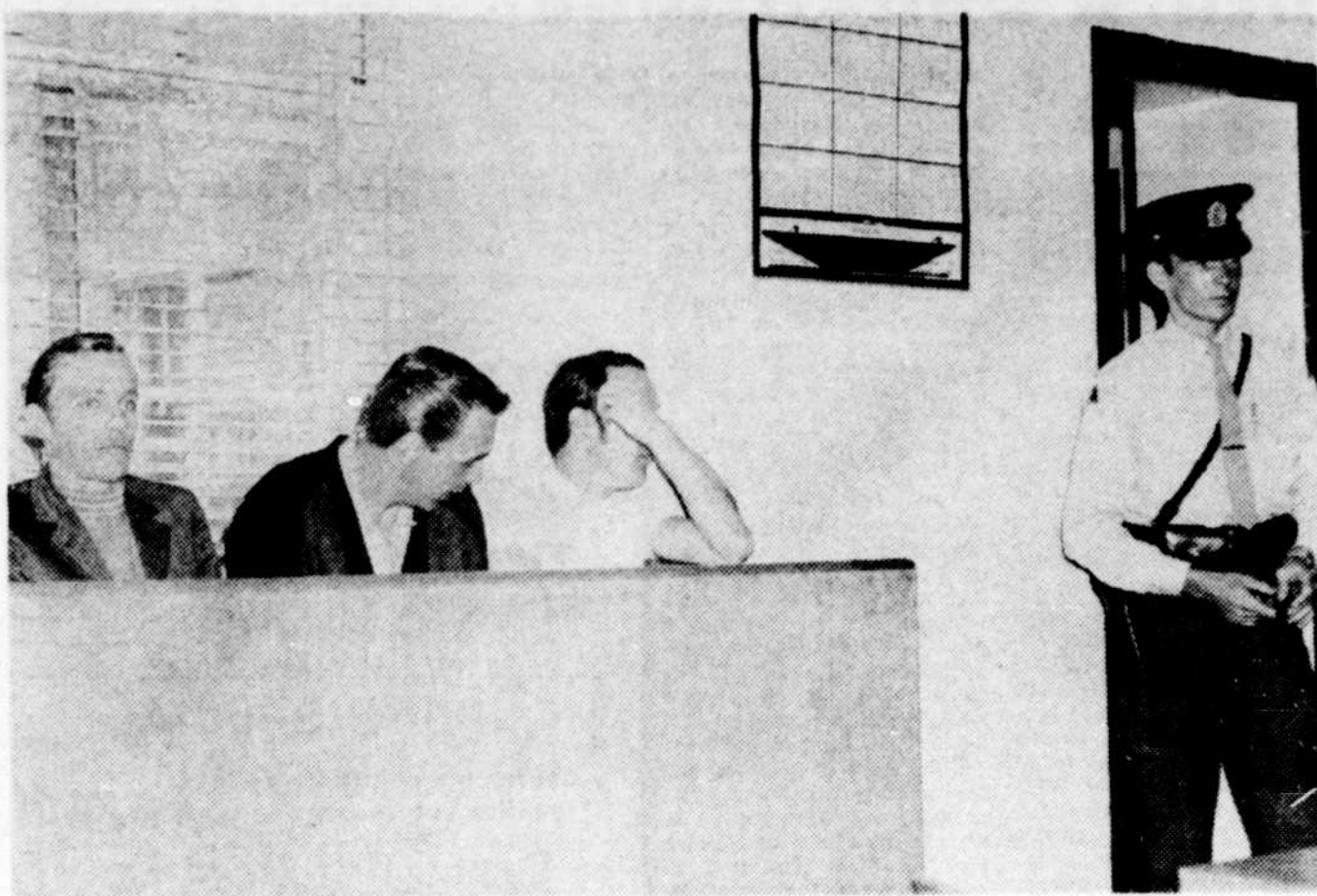
Tous les moyens pour apporter des améliorations, quelles qu'elles soient, sont bons pourvu que ceux-ci demeurent dans les normes du concours. Le concours se divise en deux classes: la première, pour ceux dont le terrassement a été fait avant septembre 1966, et le second, pour les citoyens dont le terrassement a été effectué après le mois de mai 1967.

Le jugement des résidences

qui auront pris part à ce concours sera fait par six membres, dont quatre agronomes. La date d'inspection n'a pas encore été déterminée mais on croit savoir qu'elle aura lieu vers la deuxième semaine du mois d'août.

Le calcul des points se fera de la façon suivante: 50 points seront alloués pour l'apparence générale, 25 autres pour le gazon et les fleurs; et enfin, 25

points pour les arbustes et les arbres. Le jury se compose de six membres. Ce sont MM. Gérard Bellerose, Claude Cormier, Richard Morin, Louis Baribeau, Jean-Marc Baillargeon et René Paradis. Le vainqueur de ce concours d'embellissement méritera un trophée perpétuel. Plusieurs autres prix seront à gagner et consisteront en des bourses en argent.



ANDRÉ BLOUIN, ANDRÉ FORTIN ET CHARLES RICHARD
alors qu'ils comparaissent pour la première fois devant
le tribunal. Le juge Breton a décidé qu'il y avait matière

à procès, lequel aura lieu lors du prochain terme des
Assises criminelles.

(Photo Léon Savard)

Le hold-up à Saint-Zénon

Les trois suspects sont envoyés aux assises criminelles

par Claude VAILLANCOURT

JOLIETTE — André Blouin, André Fortin et Charles Richard, de Saint-Jérôme, devront subir leur procès, lors des prochaines assises criminelles qui se tiendront le 2 septembre prochain, sous une accusation de tentative de meurtre, de vol qualifié, d'utilisation de cagoules et armes offensives ainsi que vol d'automobile.

Les trois suspects sont accusés d'avoir perpétré un vol à la Caisse populaire de Saint-Zénon, le 2 juin dernier. Une somme de \$5,020.96 avait été alors subtilisée.

Les trois individus ont pu retrouver leur liberté sous un cautionnement assez élevé et diffèrent selon

les personnes. André Fortin et Charles Richard auront à signer un cautionnement de \$15,000 sur immeubles, les deux tiers de cette somme étant pour la plainte de tentative de meurtre ou à verser une somme de \$2,500 pour les trois autres plaintes tandis que André Blouin, possédant un dossier judiciaire de moindre importance, s'en tire avec le même cautionnement pour le premier cas et \$2,000 sur immeubles ou \$1,000 en argent pour le second cas.

Le procureur des accusés, Me Robert Sacchitelle, a tenté de faire rejeter la plainte de tentative de meurtre sur la personne de M. Luc Lachance de Saint-Zénon, mais le juge Maurice Breton a trouvé qu'il y avait matière à procès.

Onze témoins ont défilé devant le président du tribunal à cette occasion et tous avaient été convoqués par le ministère de la justice qui, en l'occurrence était représenté par Me Jean-R. Plette.

M. Gérard Rivard,
Agent S.P.Q.

L'agent Rivard a été la première personne à se faire entendre au cours de cette journée d'audience. L'enquêteur est venu présenter au tribunal une série de photos prises sur les lieux du vol, d'un chalet à proximité de Saint-Zénon ainsi que des automobiles. Quatorze photographies ont donc été présentées et ont constitué des exhibits de la Couronne.

M. Alcide Marcell,
gérant de la Caisse

M. Marcell a expliqué que lors de la visite des cambrioleurs, il était dans la voiture de la caisse. Après avoir entendu quelques coups de feu, le gérant aperçut un homme qui se présentait avec "une mitrailleuse" et qui le somma de se coucher par terre. Vouloir s'étendre sur le plancher de la voiture, le cagoulier lui aurait dit: "Pas là, et c'est pourquoi M. Marcell se trouva jusqu'à l'intérieur de la caisse, près des comptoirs.

Le gérant de la caisse indiqua également, que le jeudi précédant le vol, un homme blond qu'il identifia comme étant André Blouin se présentait à la caisse. Il remarqua cet étranger parce que celui-ci freina brusquement devant l'édifice bancaire.

M. Marcell a de plus présenté un document contenant la liste des billets qu'il y avait dans la Caisse de sorte que le procureur de la Couronne lui montra quelques billets de banque dont le numéro correspondait avec ceux qu'il avait inscrits sur sa liste. Il identifia aussi une petite boîte de carton contenant des rouleaux de pièces de monnaie ainsi qu'un sac marqué "banque Royale" et qui avait une forte ressemblance avec celui qui était sur une table dans la voiture lors du vol.

Mlle Paulette Goula,
caissière

Mlle Goula était assise à une table au moment où les cagou-

liers furent introduits à l'intérieur de la caisse. Elle a entendu M. Luc Lachance dire qu'il y avait un hold-up et a de plus entendu les coups de feu.

Quoiqu'elle ait aperçu deux individus, elle ne peut dire ni la couleur ni le genre de masques que portaient les types en question.

M. Luc Lachance,
épicière-boucher

C'est en direction de M. Lachance que les trois suspects dans cette cause sont accusés d'avoir tiré. M. Lachance venait d'effectuer un dépôt à la Caisse et se dirigeait alors vers la sortie lorsqu'il vit une automobile s'arrêter.

"J'ai vu celui qui était à côté du chauffeur, de continuer M. Lachance, et j'ai aperçu sa cagoule. J'ai pendant une seconde cru à un mardi-gras, mais quand j'ai aperçu un bout de carabine, j'ai crié: "Un hold-up", et puis j'étais parti. Je me suis enferrmé dans le bureau du gérant."

Quelqu'un lui a alors ordonné de sortir et d'ouvrir la porte. Comme elle était verrouillée, on a tiré un coup de feu, puis un second et la balle passa entre les jambes de M. Lachance.

L'épicière-boucher a raconté au juge qu'on a dû le sortir par la fenêtre du bureau de M. Marcell, car la porte était coincée.

Mlle Jeanne Champagne,
Ass.-gérante

Mlle Champagne se trouvait également à une table lorsque les cagouliers ont fait irruption. Ce fut la première personne à déclarer qu'ils étaient au nombre de trois. Elle a ajouté que c'est le plus grand qui avait vu des individus portant une cagoule bleue et qu'un troisième individu en avait une beige. Elle a d'ailleurs attesté que les cagoules présentées par le procureur étaient de la même couleur. L'assistante-gérante a fait la

M. René Rondeau,
marchand

M. Rondeau qui demeure à une couple de milles de la Caisse populaire de Saint-Zénon a déclaré au président du tribunal, le juge Maurice Breton, qu'il avait vu passer un type qu'il identifia comme Blouin au volant d'une automobile de marque Chrysler alors qu'il dépassait onze heures, la journée de 2 juin.

M. Rondeau a déclaré qu'il l'avait remarquée car il croyait que ce n'était pas son frère et c'est pourquoi, il avait averti son frère. Tout à coup, il s'aperçut que ce n'était pas son automobile de sorte qu'il a crié à son frère son erreur.

Il a poursuivi que les policiers lui avaient montré des photos, une seule fois, et qu'il ne pouvait préciser la couleur des cheveux de ces derniers. M. Rondeau avait désigné le chauffeur de l'automobile comme étant le blond.

Il a également rapporté qu'il avait aperçu une photo des trois suspects dans le journal Le Nouvelliste.

Cet article illustré d'une photo a d'ailleurs été présenté comme une pièce à conviction par Sacchitelle, représentant des accusés.

Me R. Lefebvre,
agent d'assurance

Pour ce qui est de M. Lefebvre, c'est lui qui a demandé l'aide des policiers. Il circulait en effet sur le trottoir lorsqu'il aperçut une automobile avec trois individus. Il a inscrit le numéro de licence du véhicule sur un papier. Par la suite, il est allé téléphoner aux policiers et c'est à ce moment que les cagouliers sont sortis de la caisse.

M. Armand Fortin peintre

Le père de l'un des accusés dans cette cause a raconté au tribunal que son fils André était venu durant la fin de semaine en compagnie d'un ami, André Blouin, ainsi que d'une amie. Ils ont passé la soirée du samedi

au chalet en compagnie des membres de la famille.

A une question de Me Sacchitelle, celui-ci répondit qu'André Fortin véhiculait son frère Robert ainsi que sa famille et il serait parti le dimanche soir.

M. Fortin a précisé que le chalet était en ordre, à son départ.

Caporal R. Neault,
agent de la SPQ

Pour sa part, le caporal Neault a fait la précieuse trouvaille dans cette cause: c'est lui qui a découvert les montants d'argent, divisés en trois parties de semblable grosseur, dans le chalet de M. Fortin. Il a également trouvé les armes du hold-up et a constaté que le chalet était en désordre.

Autres agents

D'autres agents sont venus témoigner lors de la tenue de cette enquête préliminaire. Ainsi, l'agent Gilles Saint-Antoine s'est rendu à Sainte-Émeline où un de ses collègues avait arrêté M. Charles Richard. Un autre raconte qu'il s'était rendu au Motel Desrosiers à Saint-Zénon pour arrêter les deux autres accusés. Il s'agit de l'agent Roméo Lecompte.

Admissions

Le procureur des accusés, Me Sacchitelle, a admis que si le témoin Ménard était présent à cette Cour, il aurait déclaré qu'il avait fait le prélèvement des empreintes digitales des accusés et qu'ils avaient trouvé de leurs empreintes sur des bouteilles de bière, sur le bureau, sur le réfrigérateur et à quelques endroits dans le chalet.

Il a également admis que l'automobile Chrysler avait été volée et qu'un expert en balistique aurait identifié les douilles trouvées dans la Caisse populaire comme étant les mêmes qui viendraient des armes à feu saisies.

Il a par la suite argumenté sur le fait que le tribunal devait rejeter la plainte de tentative de meurtre. Cependant, après plusieurs échanges de paroles avec le juge Breton, il a vu cette demande refusée.

Les trois accusés dans cette cause devront donc comparaître au prochain terme des Assises criminelles, le 2 septembre prochain.

Caouette prédit un ralentissement économique

par Claude VAILLANCOURT

JOLIETTE — "Le Canada s'en va vers une crise semblable à celle des années 1929-1939. Dans deux ans, au train où vont les choses, nous serons dans une situation semblable si non pire que celle qui régna durant le temps de la crise."

C'est en ces termes que le chef du Ralliement des Créditistes, M. Réal Caouette, s'adressait aux quelque 200 personnes qui s'étaient rassemblées dans l'école Marie-Charlotte. M. Caouette était alors accompagné de quelques députés, dont ceux des comtés de Champlain et Shefford.

M. Caouette a au cours de son exposé démontré que le problème qui existait actuellement au Canada était non un problème politique, mais bien un problème d'ordre économique. Il a dit que la hausse des taux d'intérêt et la restriction du crédit étaient les deux facteurs qui entraîneront un crash économique au Canada.

C'est alors qu'il a lancé un appel aux cultivateurs, afin que ceux-ci demeurent sur leurs terres, qu'ils ne les vendent pas.

"Restez sur vos terres, lança le chef créditiste. Dans deux ans alors que se produira cette crise économique, vous redeviendrez les maîtres, vous serez beaucoup mieux que ces personnes qui vivent dans

la crise. Le chef Créditiste a rappelé également les interventions qu'ont faites les quatorze députés créditistes au parlement fédéral.

"Nous sommes quatorze, poursuivit M. Caouette, mais nous avons tenu le parlement pendant quatre semaines alors que l'on discutait sur le bill Omnibus. Et pendant ces quatre semaines, la langue française s'est parlée comme jamais auparavant. Il a même fallu engager des sténographes supplémentaires au département français du Journal des débats.

Enchaînant sur la question linguistique, le chef du Ralliement créditiste dit que l'Unité nationale ne sera que lorsqu'il y aura le respect des minorités.

"Le bilinguisme, de dire M. Caouette, ça ne veut pas dire que nous serons obligés à cinquante, ou soixante ans, d'apprendre une autre langue, ça veut dire que tous les Canadiens seront respectés partout au Canada quelle que soit la langue qu'il parle.

M. Caouette a également fait part de ses idées sur le problème de l'éducation. A

cette fin, il a mentionné que la situation s'aggrave.

Après avoir mis le bon Dieu hors des écoles, de poursuivre celui-ci, on met les enfants dehors, puis les professeurs, puis le respect. On s'en va vers la anarchie.

Il s'est déclaré en faveur des syndicats mais en autant que "les personnes qui en font partie ne se fassent pas botter par des chefs d'union".

Analysant la question économique, M. Caouette a fait remarquer que même depuis l'accession du premier ministre Trudeau à son poste, le problème du chômage ne s'est pas amélioré et qu'il s'est même accentué. La situation est pire cette année qu'elle ne l'était l'an dernier.

Il a fait savoir aux membres de son mouvement politique les intentions de son parti et leur a de plus fait part du travail qu'il s'efforce actuellement à savoir un sondage dans la province de Québec, afin de déterminer si le Ralliement des Créditistes allait présenter des candidats lors des prochaines élections provinciales.



Réal Caouette

Une fiesta-champêtre pour les résidents du quartier P.F.P., nouvellement construit

JOLIETTE (P.G.) — Tous les résidents du quartier P.F.P. dans Joliette se sont donné la main afin de pouvoir mieux se connaître et ont organisé une grande Fiesta Champêtre qui aura lieu dans les rues de ce nouveau quartier domiciliaire dimanche prochain le 15 juin.

Cette grande fête champêtre débutera par une messe com-

munaire en plein air sur la Place Roussin à 11 h 00.

Un pique-nique familial groupera ensuite les résidents de ce quartier qui n'existe que depuis environ deux ans et qui compte plusieurs familles venues s'établir à Joliette depuis ce temps et cette fête leur donnera l'occasion de mieux se connaître.

Durant l'après-midi des jeux seront organisés à l'intention

des enfants de tout âge et il y aura également une discothèque à l'intention des adolescents de ce quartier.

Des tables à pique-nique seront installées pour la circonstance et une unité mobile diffusera les annonces, la musique et le programme qui à l'heure du souper comprendra une festin aux chaudières chaudes (environ 1.200) et tout a été préparé à cet effet: cuisines, poêles, etc. C'est donc dire que tous vont se régaler lors de ce souper.

Durant la soirée une danse dans les rues de ce quartier enchantera les participants et le tout se terminera par un feu de joie qui aura lieu près de la place Roussin.

Inutile de mentionner que les automobilistes qui viendront dans ce quartier dimanche prochain trouveront plusieurs artères fermées à la circulation et ce avec la permission des autorités municipales qui ont donné leur appui entier à cette organisation.

Ce quartier qui est actuellement connu sous le nom de P.F.P. d'après le constructeur de cet endroit connaîtra bientôt son nouveau nom et un concours a été lancé à cet effet parmi les résidents de cette section afin de trouver un nom caractéristique, et il se pourrait que lors de cette Fiesta l'on puisse annoncer le nouveau nom. Qui viendra verra... A dimanche.

Un adolescent est
accusé d'avoir eu en
sa possession un
paquet de cigarettes

TORONTO (P.C.) — La première accusation en 30 ans, en vertu de la Loi sur les restrictions concernant le tabac, a été portée mardi contre un adolescent de 15 ans, pour possession d'un paquet de cigarettes.

La loi en effet interdit la possession de tabac ou son usage par quiconque au-dessous de 16 ans.

L'accusation a été portée à la demande des parents de la jeune fille, qui croyaient qu'elle fumait de la marijuana. La police n'a pas trouvé de marijuana, après avoir fouillé la chambre de la jeune fille et son casier à l'école, mais elle a trouvé un paquet de cigarettes dans son sac à main.

La pénalisation pour le premier délit est une réprimande. Une seconde mise en accusation entraîne une amende de \$1.

Plusieurs nominations à la Chambre de Saint-Félix

ST-FÉLIX — Les Directeurs Provisoires de la Chambre de Commerce de Saint-Félix-de-Valois ont tenu une autre réunion le 9 juin 1969.

Afin de compléter les cadres de l'exécutif provisoire, M. Guy Belleville a été nommé 21ème vice-président.

Les discussions ont surtout porté sur l'organisation de la soirée de fondation officielle de la Chambre de Commerce de Saint-Félix-de-Valois. En général, le programme de cette soirée a été élaboré. Le conseil provisoire doit se réunir à nouveau lundi le 30 juin prochain, et sera probablement en mesure de prendre définitivement position sur les modalités de cette soirée au cours de laquelle il y aura élections des directeurs permanents.

Serait-il bon de rappeler que votre Chambre de Commerce est un corps intermédiaire dont le but est de travailler au bien-être économique, civique et social de la localité et aux développements de ses ressources. Fondamentalement, elle vise à traduire en actes les aspirations collectives de sa circonscription territoriale.

Elle s'adresse particulièrement aux professionnels, industriels, commerçants, hommes d'affaires, agriculteurs et de façon générale à tous citoyens désireux de bien servir et grandir.

Le comité de recrutement, formé de M. Jean-Luc Aubin, président, assisté de Messieurs Théodore Gravel et Paul Gendreau fonctionnent toujours. Toute personne désireuse de devenir membre de la nouvelle Chambre de Commerce de Saint-Félix-de-Valois peut facilement le faire en s'adressant à l'une des 3 personnes précédemment mentionnées.

Recherchée

JOLIETTE — La police municipale rapporte la disparition

d'une adolescente âgée de 14 ans, Yvonne Plouffe, du 464, rue Saint-Thomas à Joliette.

On n'a aucune trace de la jeune fille depuis le 29 mai dernier. La jeune fille portait au moment de sa disparition une robe fleurie, trois quarts, une veste de laine blanche ainsi que des souliers noirs.

Elle mesure 5 pieds et 5 pouces et pèse environ 130 livres. Elle a les cheveux châtain clair courts ainsi que les yeux bruns.

Toute personne qui aurait eu connaissance des allées et venues de la jeune fille doit s'adresser immédiatement en communication avec la Sécurité municipale de la cité de Joliette en téléphonant à 756-1655.



Yvonne Plouffe

Les loisirs à Joliette

Centre de Loisirs
7.00 — Cours de natation.
8.00 — Bain public
9.00 — Cours de natation, Gilles Joly.
Bibliothèques adultes
9.00 à 12.00
1.00 à 6.00
Enfants
4.00 à 6.00
Stade de baseball
Ligue de balle lente.
Terrain Bathélemy-Joliette
Ligue de balle molle.
Parc Saint-Jean-Baptiste
Ligue de balle molle.

Une grande clôture de fer sera enlevée par la ville

LOUISEVILLE (M.B.) — La clôture de fer qui longe une par-

tie du terrain où se construit présentement la nouvelle Caisse Populaire sera enlevée, par les employés de la ville.

PALACE
GRAND MÈRE

9-10-11-12-13 JUIN
MATT HELM

agent très spécial
en couleur
AUSSI

**Sherlock Holmes vs
Jack L'Éventreur**
en couleur
Représentation: 7h.30

PÊCHEURS!
10,000 vers vous attend
pour la pêche en fin semaine

Assortiment complet
d'articles de pêche et sport
Bicyclettes, motocyclettes

RÉPARATION de bicyclettes
Motocyclettes, tondeuses à gazon, etc.

Nous émettons
les permis de pêche

Articles de sports...

Hebert & Frère Enr.
Philippe Hebert, prop.
353 Mercier Shawinigan 536-3412

Pour la FÊTE des PÈRES

Vérifier ce qui pourrait
lui faire plaisir...

- ✓ Donner un souper en son honneur.
- ✓ Laver l'auto de papa.
- ✓ Lui louer un habit de soirée.
- ✓ Polir ses chaussures.



Livraison garantie par vos Fleuristes Associés
Fleuriste Miss Flore Enr. 538-6689-80
Fleuriste Grand'Mère Enr. 538-3380-89

Appui à la fédération des maires

LOUISEVILLE (M.B.) — La Fédération canadienne des Maires qui groupe plusieurs centaines de municipalités et villes a entrepris de s'opposer à l'augmentation des tarifs proposée par la Cie Bell Téléphone du Canada.

A ce sujet, elle réclame l'appui des villes et municipalités canadiennes et le conseil de ville de Louiseville appuiera la Fédération, concernant cette objection à l'augmentation des tarifs qui est prévue pour bientôt.

par Maurice BELAND
LOUISEVILLE — Plusieurs courtiers étaient présents, lundi soir, à la séance du conseil de ville, pour connaître le choix de l'administration municipale, relativement aux soumissions demandées, pour la vente d'une émission d'obligations, inscrite dans la Gazette officielle du Québec.

Quelque huit soumissionnaires y avaient logé une offre et le montant de la dite émission était de \$131,500.

Ceci faisait suite à l'échéance d'une émission au montant de \$245,000, datant de 1954, et dont l'échéance de 15 ans était arrivée à terme. Ceci constitue donc un renouvellement, pour \$131,500.

Le greffier de la ville, Me Yvon Milot, a fait lecture du contenu de ces soumissions, au nombre de huit, et la première, au montant de \$95,45 pour cent était présentée par Crédit Québec Inc.

Les autres noms et montants suivent:

Banque provinciale \$96.55 pour cent
Cliche et Associés Ltée \$96.14 pour cent
René-T. Leclerc \$96.55 pour cent
Société de placements Ltée \$96.87 p.c.
Belanger Inc. \$96.30 pour cent
Raymond Camus Inc. \$93.75 pour cent
Levesque et Beaubien \$95.80 pour cent

C'est la Société de Placements Ltée qui a été choisie par la ville pour cette émission d'obligations. Quant à la Maison Raymond Camus, elle faisait parvenir un télégramme changeant les chiffres de sa soumission, en enlevant \$2,40 de sa présentation initiale de \$96.15 pour cent par \$93.75 pour cent.

La Société de Placements Ltée, représentée par M. Lucien Chevrete, avec \$96.87 pour cent a été choisie pour la vente de cette émission d'obligations, étant la plus haute présentée.

Adjudication

En vue de se conformer à certaines procédures légales, en pareil cas, la ville a décidé de reporter l'octroi de la dite adjudication à une séance ultérieure, soit très prochaine.

Quant à l'impression des titres de ces obligations, deux

soumissions étaient à examiner, soit celles de Yvon Boulanger Ltée, à \$600, plus 12 pour cent du fédéral, plus 8 pour cent du total de l'émission, suivie de J.-B. Deschamps, à \$545.

Le choix s'est porté sur la plus basse soumission, soit J.-B. Deschamps, à \$545.

Ceci est le refinancement d'un emprunt contracté en 1954 au montant de \$245,000, et cette émission actuelle, de juin 1969, est au montant de \$131,500. Le tout avait, à l'époque, d'il y a quinze ans, été nécessité par des travaux d'aqueduc.

Des chiffres

Un document explicatif, fourni par le gérant donne les grandes lignes de ce refinancement.

En voici d'ailleurs le texte: à la séance du 9 juin prochain, vous aurez à reconsidérer le refinancement du règlement 243-250 émis en 1954, au montant initial de \$245,000, avec un taux d'intérêt de 3 1/2 pour cent.

À la suite d'informations prises auprès de la commission municipale de Québec, c'est à la demande du conseil de 1954 que l'échéance du règlement en question prévoit un renouvellement en juillet 1969, au montant de \$131,500.

Si l'émission de \$245,000 à 3 1/2 pour cent avait été totalement payée sur une période de 20 ans, il en aurait coûté environ \$17,200 année, soit, \$344,000 en remboursement de capital et d'intérêt. Or, en fait, la ville a payé pour les années '55 à '62', inclusivement \$129,381.55, ou en moyenne \$16,200 par année, et

Ouverture des soumissions pour vente d'obligations

sibles:
a) Refinancement — Base —
10 ans — 8 pour cent
Annuité \$19,400X10 ans: \$194,000
Sommes versées '54 — '69:
\$204,521.25
Total \$398,521.25
b) Refinancement — Base —
15 ans — 8 pour cent
Annuité \$15,200X15 ans: \$228,000.00
Sommes versées '54 — '68:
\$204,521.25
Total: \$432,521.25



PRIX RÉG. \$11.75
RABAIS \$3.76
EN SPECIAL 799
LE GALLON

GRAND SPÉCIAL

Toutes les peintures de qualité surprenante **parade**

Comptoir St-André Enr.

1409, 14e Avenue Shawinigan-Sud
Tél.: 537-9223

CENTRE CULTUREL de Shawinigan
Lundi 16 juin 8h.30



Récital

**Mathé
Altéry**

Admission: \$4.00 - \$3.50 - \$3.00
Billets en vente: Comptoir Musical Filion
Librairie Sauvageau et Centre Culturel

Des faits administratifs saillants à Louiseville

LOUISEVILLE (M.B.) — En mars 1968, la ville perdait la location des bureaux, pour le ministère de l'Agriculture; par contre, en juillet 1968, elle louait les mêmes bureaux à la nouvelle commission scolaire de Louiseville.

Au cours de cette année, il y a eu véritablement une offensive pour le projet d'arena et le conseil municipal a étudié toutes les solutions avancées.

Un pas important était mis de l'avant par la ville de Louiseville et la paroisse St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup alors que les deux unités autorisaient la Jeune Chambre (Comité Politique), à étudier toutes les facettes des problèmes municipaux.

Quant aux discussions, avec la paroisse, au niveau de l'aqueduc, elles avaient des répercussions à la Régie des eaux et celle-ci tenait une audience à Trois-Rivières, au début d'août 1968.

En vue de trouver une solution aux projets futurs entre la Société d'agriculture et la ville de Louiseville, des discussions étaient entreprises, et en juin 1969, une autre rencontre est prévue pour le 26, entre les deux parties.

La promotion industrielle a connu un nouvel élan alors que la Société Immobilière Irving s'installait dans le Parc Industriel.

La ville, de plus, appuyait la demande de modifications de permis, effectués à la Régie des Marchés Agricoles, par la Montreal Casein.

Enfin, une demande d'octroi, pour les rues conduisant à la

Les SATURNES avec
Robert Potvin, m.c.
à compter du

VENDREDI 13 JUIN '69

Hôtel Motel Harden inc.
de St-Tite

"Du plaisir pour tous"

Salon Bar 365-5178 Banquets
ENTRÉE LIBRE du VEND. au DIM.

**RIEN N'EST TROP BEAU
POUR VOTRE PAPA**



UN CADEAU
DE DISTINCTION
SIGNÉ
LÉO
BÉLISLE

Choix de souliers - pantoufles
sandales - mocassins - etc...

LÉO BÉLISLE INC.

— CHAUSSURE DE QUALITÉ —

590, 4e Rue Shawinigan 536-5202

ACHETEZ DIRECTEMENT de L'ENTREPOT AUX PRIX DE GROS

BÉLANGER
BA-1616
(automatique)



BELANGER
Bel et bien... Bélanger



- 4 tablettes dont 3 réglables.
- Compartiment beurre et fromage
- 2 légumières
- 1 bac à viande.

\$289⁹⁵

Jusqu'à 36 mois
pour payer



J.-Robert Vincent

BELANGER
Bel et bien... Bélanger

2 grands éléments
de surface en
avant dont un à
chauffage ultra-rapide.



\$209⁹⁵

OUVERT: Tous les jours aux heures régulières et le soir sur rendez-vous

J.-ROBERT VINCENT MEUBLES

777, 11e Avenue Grand'Mère Tél.: 538-2633

LE MONDE... en 24 heures

Formation d'un gouvernement révolutionnaire provisoire au Sud-Vietnam

Les autorités sud-vietnamiennes et américaines étudient l'annonce faite par le Front national de libération

SAIGON (AFP) — L'annonce par le Front national de libération de la formation d'un "gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam" a eu l'effet hier d'une douche d'eau glacée aussi bien du côté américain que du côté gouvernemental.

L'ambassadeur des États-Unis à Saigon, M. Ellsworth Bunker, s'est rendu en fin de matinée au palais présidentiel, où il s'est entretenu avec le président Nguyen Van Thieu de la

portée et des conséquences de la décision du Front.

Auparavant, il avait présidé une réunion, à l'ambassade du conseil de la mission américaine avec ses conseillers politiques et ses principaux collaborateurs.

Aucune réaction officielle n'a pu être obtenue.

Du côté vietnamien, on se contente de rappeler l'avertissement lancé lundi soir par le président Thieu contre tous ceux

qui se feraient les avocats d'un gouvernement de coalition, de transition, de réconciliation ou d'un cabinet de paix.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré que les paroles du président Thieu signifient que "La République du Vietnam rejette catégoriquement ce soi-disant gouvernement".

Trois gouvernements

Dans les milieux diplomatiques non américains, on estime que la création du nouveau gouvernement révolutionnaire pro-

visoire ne manquera pas d'avoir des répercussions considérables tant sur le plan intérieur qu'international.

"Nous avons maintenant trois gouvernements au Vietnam," a déclaré un diplomate. Il faut s'attendre que ce nouveau gouvernement sera rapidement reconnu par un certain nombre de pays socialistes et neutres a ajouté cette personnalité.

Parmi les pays neutres, cités comme étant susceptibles de reconnaître le gouvernement révolutionnaire, se trouve le Cameroun. Le gouvernement de ce

pays a en effet élevé récemment la représentation du FNL à Phnom-Penh, au rang d'ambassade.

L'homme de la rue, quant à lui, n'est pas encore au courant de la nouvelle annoncée depuis mardi soir par "radio Libération".

Les Vietnamiens de la capitale se refusent à tout commentaire et déclarent qu'il s'agit de propagande pour appuyer une nouvelle phase de l'offensive politique du Vietcong.

Université du Québec
à Trois-Rivières

Demande d'admission
POUR LES COURS D'ÉTÉ ET LES
COURS RÉGULIERS DE SEPTEMBRE '69

Date limite: 15 juin 1969

Pour de plus amples renseignements,
veuillez vous adresser au

Bureau de renseignements
Université du Québec à Trois-Rivières
Case Postale 500,
466, rue Bonaventure, Trois-Rivières

TÉL.: 378-2701

Mme Golda Meir est prête à se rendre au Caire pour rencontrer le président Nasser

LONDRES (AFP) — "Je suis prête à me rendre au Caire à tout moment pour discuter avec le président Nasser, le temps de boucler ma valise," a déclaré hier Mme Golda Meir, premier ministre d'Israël, peu après son arrivée à Londres.

Mme Meir a toutefois ajouté qu'à son grand regret, elle n'avait pas reçu d'invitation du Caire, ni vu de signe témoignant du désir de paix.

Mme Meir a immédiatement ajouté "qu'un accueil chaleureux attendait tout Arabe qui se rendrait en Israël". Pour ma

part, a-t-elle dit, l'hypothèse d'un contact direct au Caire avec les dirigeants égyptiens ne fait que découler d'une "politique juste".

Évoquant la visite qu'effectuait actuellement au Caire M. Andreï Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, le premier ministre israélien a déclaré: "Tout ce que M. Gromyko peut tenter pour convaincre le président Nasser que des négociations directes sont la seule voie menant à la paix, sera bienvenu".

Interrogée sur la vente, par la Grande-Bretagne, de chars

aux pays arabes, Mme Meir a répondu: "Nous ne parlons jamais d'armes et de tanks en public. Israël souhaiterait jeter toutes les armes à la mer, c'est notre rêve". Mais elle a toutefois ajouté: "Les armes devraient être vendues aux pays qui en ont besoin pour assurer leur défense".

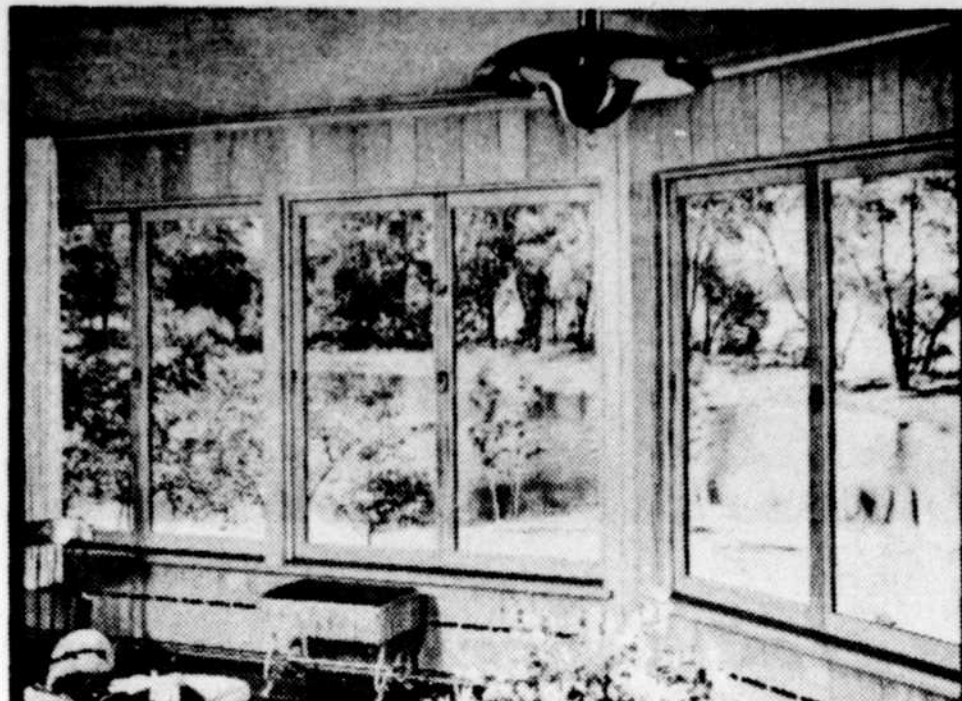
Cette question a été posée au premier ministre israélien à la suite d'informations parues dans la presse londonienne et faisant état de la vente à la Libye de chars ultra-modernes Chieftain, que la Grande-Bretagne refuserait par ailleurs de vendre à Israël, malgré des demandes répétées.

Exigez de votre
constructeur



Andersen Windowalls
breveté

UNITÉ COULISSANTE STANDARD



offre pleine ventilation et se referme avec la plus totale étanchéité pour assurer un confort sans égal.

L'allège est gainée de vinyle rigide et n'exige jamais de peinture.

Toutes nos unités sont traitées au préservatif toxique et hydrofuge par immersion avant l'assemblage.

N.B. / Nos fenêtres sont toujours livrées, assemblées sur le chantier en une seule pièce comprenant garantie pour la vie de votre maison.

• GARANTIE POUR LA VIE DE VOTRE MAISON
• LIVRAISON IMMÉDIATE

Distribuée par



R. DUCHESNE & FILS Ltée

L'entreprise par excellence pour tous les matériaux de construction.

Région de Trois-Rivières	296-3737	Région de Laurier	228-5454
Région de Shawinigan	536-2633	Région de Berthier-Joliette	836-2626
Région de Grand-Mère	536-2634	Région de Montréal	861-7575

Elle en a dedans...



EPIC

La petite merveille de General Motors

Le station-wagon Epic fait double usage. On a donc doublement raison de dire de cette voiture: elle en a dedans. Et il y a cinq autres Epic au choix, dont deux nouveaux et pratiques sedans quatre portes.

Chaque modèle a comme équipement standard un tas de petits extras qui feraient pâlir d'envie bien des

propriétaires de voitures plus chères: sièges à rembourrage épais de modèle spécial, garnitures en vinyle doux comme le cuir, ventilation à prise d'air frais au tableau de bord et dispositifs de sécurité perfectionnés GM.

Et l'Epic qui en a dedans vous en laisse aussi dans vos poches pour goûter aux autres plaisirs de la vie!

L'EPIC: A COMPTER DE

\$1926

LIVRÉE A TROIS-RIVIERES

Vendeur autorisé Epic à Trois-Rivières:

TROIS-RIVIERES CHEVROLET LIMITEE

755 Champflour

Trois-Rivières

Tél.: 376-3791

Ces personnes lisent 2088 mots à la minute*



PAUL O. TREPANIÉ
2450 mots-minute
Maire de la ville de Granby.
Diplômé en architecture, École des Beaux-Arts, Université de Montréal.



RENÉ S. LAROCHE, B.A., B.Éd.
1920 mots-minute
Enseignant, Reg. du Lac-St-Jean.
Diplômé de l'École Normale Jacques-Cartier.



ALAIN FUGÈRE
2545 mots-minute
Étudiant en philo., Col. Ste-Marie.



ANDRÉE TREPANIÉ
1436 mots-minute
Technicienne en laboratoire, service d'hématologie, Hôpital Ste-Justine.

Est-ce qu'en lisant à une vitesse moyenne de 2088 mots-minute*, ces personnes peuvent obtenir une bonne compréhension?

Oui. À l'encontre d'un mythe populaire, l'expérience de milliers d'étudiants prouve que la compréhension augmente avec la vitesse.

Ce qu'est le cours de Lecture Dynamique...

C'est un cours de 8 semaines: une séance de trois heures par semaine, le jour de votre choix. Vous avez aussi une heure d'exercice de lecture à faire par jour à la maison.

Ce que la Lecture Dynamique peut faire pour vous...

Imaginez que vous pouvez lire une page d'un quotidien en moins de deux minutes... un roman de 400 pages en moins d'une heure... une revue en 25 minutes... des textes techniques de plus de 100 pages en moins d'une heure... avec une compréhension égale ou supérieure.

GARANTIE DE REMBOURSEMENT

L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood remboursera les frais de scolarité à toute personne qui ne parviendra pas à tripler, au moins, son habileté de lecture d'après les tests du début et de la fin du cours. Pour cela, l'étudiant doit assister à toutes les classes, suivre les indications de son instructeur et accomplir les heures de pratique requises par le cours.

ASSISTEZ À UNE PRÉSENTATION GRATUITE AVEC FILM

CE SOIR, JEUDI le 12 JUIN
 VENDREDI SOIR, le 13 JUIN
 à 7 heures P.M.

et SAMEDI MATIN, le 14 JUIN
 à 10 heures A.M.
 au MOTEL CASTEL DES PRÉS

*Moyenne de vitesse des quatre personnes. Au début du cours, ces personnes lisent en moyenne 271 mots-minute.

Des cours en français se donnent aux endroits suivants: Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke, Granby, Ottawa, Rouyn-Noranda, Saguenay et Montréal.

institut
de lecture
dynamique
evelyn
wood inc.

Plus de 127 Instituts aux États-Unis et au Canada.

MONTREAL: 844-1941
205 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, plus de renseignements au sujet de votre cours.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Tél. _____

☐ Je désire connaître les dates de présentations à l'avenir, organiser un cours pour un groupe.



(Photo Le Nouvelliste)

La CML approuve des projets pour la fête nationale

UN PROGRAMME de cinq jours de manifestations, préparé par le directeur de la récréation, a été approuvé par la Commission municipale des loisirs de Princeville. Ce programme concerne la période de la célébration solennelle de la fête nationale du Canada français dans les Bois-Francs, célébration qui a lieu à Princeville cette année. La période des réjouissances commencera le soir du vendredi, 20 juin, pour se

terminer le mardi, 24, à minuit. De gauche à droite, sur la photo: M. Laurent Pelletier, représentant du conseil municipal à la CML, M. Hervé Lafrance, président de la CML, M. Bernard Baillargeon, directeur général de la récréation et Mme Liliane Marcheterre, secrétaire de la CML.

Selon la Ligue des propriétaires

Les salaires des employés municipaux et scolaires seraient exorbitants

DRUMMONDVILLE. — M. Sylvio Fournier, président de la Ligue des Propriétaires, a prononcé une conférence lors de la dernière réunion des membres. Il a remercié le député de Drummond, M. Bernard Pinard, d'avoir bien voulu soulever la question du textile à l'Assemblée nationale tout dernièrement, une question très importante dans Drummond puisqu'une forte proportion de la population y gagne leur pain dans l'industrie du textile. Il espère que cette initiative se continuera pour le bénéfice de ces industries et des employés également.

Il a remercié également M. Ferdinand Smith, gérant de la Caisse St-Frédéric, lequel s'est donné la peine de donner des explications sur son voyage en Europe, au nom de tous les propriétaires de la Cité.

A la suite d'informations, la direction de la ligue constate que les salaires des employés

de l'administration scolaire locale et régionale ainsi que municipale sont exorbitants en comparaison avec la moyenne des salaires et du coût de la vie dans Drummondville. On a envoyé un avis officiel aux commissions scolaires ainsi qu'à l'hôtel de ville, leur demandant de fournir la liste complète de l'administration de chacun, en y incluant la fonction précise de chacun, le genre de travail, leur rémunération ainsi que les frais de déplacement, s'il en a; en somme, le salaire global de chacun. Ainsi nous aurons plus de précisions à fournir à tous lors de notre prochaine assemblée générale.

Concernant la taxe d'affaires des marchands, après une étude faite sur le sujet, nous approuvons les membres du conseil de ville d'avoir pris l'initiative de modifier l'ancienne réglementation pour être plus équitable envers tous les marchands et d'a-

voir pris la décision de maintenir cette réglementation nouvelle malgré l'opposition du groupe du Centre d'achat. L'Association des hommes d'affaires de Drummondville Inc. accepte la décision du conseil de se baser sur l'ampleur de chaque commerce, à l'avenir.

D'après le Bil 285, mis en vigueur depuis le 1er janvier 1969, on établit la rémunération du maire et des conseillers selon la population. Ainsi pour Drummondville le salaire du maire devrait être de \$7,617.20 au lieu de \$10,000 et les conseillers de \$2,538 au lieu de \$4,500. Pour augmenter ces salaires, il faut l'approbation des 2-3 du conseil et demander l'approbation des électeurs. C'est une loi. Comme M. le Maire, qui était présent à notre assemblée, diffère d'opinion avec la direction de la Ligue, alors on va se renseigner sur la validité de la situation au ministère des Affaires municipales.

A la Cité des loisirs

Stage de formation pour moniteurs et monitrices

VICTORIAVILLE (R.L.) — La Fédération des loisirs, centre du Québec offre encore cette année un stage de première et deuxième années de formation de moniteurs et monitrices de terrain de jeux.

Depuis quelques mois déjà, le personnel de direction, ainsi que les responsables des matières travaillent à améliorer le contenu des cours, et étudient la meilleure façon de procéder pour l'acquisition des connaissances nécessaires pour oeuvrer sur le terrain de jeux. Cet effort commun, entrepris ces dernières années par les dirigeants en vue d'adapter le cours à la réalité du terrain de jeux, a permis de transformer le comportement du moniteur dans son travail.

La participation entière du stagiaire est devenue un critère important dans cette nouvelle formule. Il ne sera plus question en effet de cours magistraux donnés par un professeur. C'est plutôt une semaine basée sur la dynamique du groupe, les équipes de travail, l'expérimentation pratique, la réflexion, la discussion, l'auto-évaluation.

Pourquoi ces efforts pour organiser le stage de moniteurs? Parce que de tels stages permettent aux moniteurs de fournir un meilleur rendement sur leur terrain de jeux respectif. Il est important pour les responsables et les moniteurs de se rappeler que la saison avec les enfants est une saison riche, mais difficile, et qu'il vaut la peine de consacrer une semaine pour assurer une bonne préparation. Cette semaine favorisera grandement un meilleur fonctionnement pour l'été.

Ce stage est sous la responsabilité de MM. André Lamy et Claude Boucher, respectivement directeur général et directeur pédagogique pour la semaine. Ils ont tous deux une forte expérience du côté loisirs et ont diri-

gés d'autres stages de moniteurs les années dernières. L'équipe qui forme les responsables, avec les spécialistes et les animateurs, est à elle seule un gage de succès de la semaine.

Ce stage dure du 22 au 28 juin et se tient à la Cité des loisirs, à Drummondville. Les stagiaires doivent déboursier \$15 ou \$25, se-

lon qu'ils s'inscrivent au cours de première ou de deuxième année. Le déficit financier est comblé par le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. Pour s'inscrire ou recevoir des informations supplémentaires, on peut s'adresser au secrétariat de la Fédération des loisirs, à Victoriaville.

Il est dangereux de circuler avec des phares éteints en pleine nuit

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Un automobiliste qui circulait, phares éteints, durant la nuit à Plessisville a été impliqué dans un accident qui a causé des dommages à trois voitures. Personne n'a été blessé mais les pertes sont estimées à un million de dollars en tout.

L'accident a eu lieu au moment où l'un des véhicules sortait de la rue Ste-Marie pour s'engager sur l'avenue St-Edouard. Le conducteur ne vit pas une automobile qui descendait, sans lumières, sur cette artère. Une autre voiture ne put s'immobiliser à temps, son conducteur ayant été pris par surprise de l'arrêt subit des deux autres.

Une autre collision a eu lieu au coin de St-Jean et Tardif. Un automobiliste de l'extérieur et un camion-malaxeur de la firme Taschereau de Plessisville sont concernés dans cet accident. Seule, l'automobile a été endommagée; les occupants des deux véhicules s'en sont tirés indemnes.

M. Edouard Lebrun, chef de la Sûreté municipale de Plessisville, invite les propriétaires de bicyclettes à renouveler leurs

permis. Le chef recommande aux cyclistes d'observer les règlements de la circulation pour leur propre protection. Le même conseil s'applique aux piétons; il est important pour les parents de faire l'éducation des enfants sur ce point et, de leur bas âge, leur enseigner à observer les signaux lumineux, souligne M. Lebrun.

Le Marymount College passe entre les mains du gouvernement

QUEBEC (PC) — Le ministère de la Famille et du Bien-être social vient de se porter acquéreur du Marymount College, de Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

C'est ce qu'a annoncé lundi le gouverneur de cette corporation, M. Paul Racine, précisant que cette institution qui dispensait l'enseignement à quelque 300 élèves anglophones, garçons et filles de l'élémentaire et du secondaire, a été cédée pour la somme de \$1,475,000.

M. Yvon Sirois au congrès de la Chambre régionale Centre-Sud

C'est de l'action et non des discours qu'il faut maintenant

PLESSISVILLE (G.A.B.) — "La période des discours et des études doit maintenant prendre fin pour le politicien. Le temps est venu pour lui de mettre sa queue de chemise dans l'engrenage de l'action. La Chambre de Commerce est l'un des principaux corps intermédiaire de pression et se doit d'appuyer un politicien prêt à donner un travail efficace pour le bien de la communauté".

C'est ce qu'a déclaré, à Plessisville, M. Yvon Sirois représentant de la Chambre de Commerce provinciale. M. Sirois prenait alors la parole à l'issue du banquet servi à l'occasion du premier congrès de la Chambre de Commerce régionale Centre-Sud du Québec.

M. Yvon Juras de Victoriaville, président 1968-69 de la Chambre de Commerce régionale Centre-Sud du Québec, a souhaité la bienvenue après avoir été présenté par M. Jean Fusay de Plessisville, responsable de

l'organisation du congrès. M. Jean-Paul Mailhot, secrétaire de la régionale a donné lecture de la constitution. Il a été suggéré que copie de cette constitution soit adressée à chacune des sections affiliées. Après l'avis étudié, des amendements pourront être proposés s'il y a lieu.

Les congressistes ont approuvé des résolutions à caractère régional se rapportant à la route Trans-québécoise, au développement industriel, au problème de Beaucourt. Pour cette dernière, le cas sera étudié avec la régionale de la Mauricie.

Résolutions provinciales

M. Yvon Sirois, représentant de la Chambre de Commerce provinciale, a donné des directives sur la façon de préparer les résolutions à caractère provincial.

La Chambre de Commerce provinciale doit recevoir ces résolutions pour le 13 juillet, en vue du congrès qui aura lieu à l'automne à Baie-Comeau.

Les congressistes régionaux réunis à Plessisville ont approuvé une résolution présentée par Arthabaska se rapportant à la pollution des eaux. Pour sa part, Victoriaville a présenté une résolution demandant le retrait des Commissions scolaires du champ de taxation foncière; cette taxe serait remplacée par un impôt personnel déduit à la source par Québec. Un amendement au code de la route permettant de sevir contre les bruits excessifs a aussi donné lieu à une résolution de Victoriaville.

La Chambre de Commerce de Plessisville propose une année scolaire plus longue, au niveau universitaire, permettant ainsi aux étudiants d'obtenir leurs diplômes dans un délai plus court. Favoriser l'établissement au Québec de fabriques de pièces d'auto est une autre résolution présentée par Plessisville.

Un 75ème anniversaire
La délégation de la Chambre

de Commerce de Richmond-Melbourne a lancé une invitation pour les fêtes qui marqueront à l'automne le 75ème anniversaire de fondation de cette section. La Chambre de Commerce de Richmond-Melbourne a été la première qui est passée à l'action dans les Cantons de l'Est, a fait remarquer un porte-parole de ses délégués au congrès régional.

"S'aider les uns les autres est la clef du succès pour les Québécois", a déclaré M. Yvon Juras en prenant la parole au banquet. "Nous avons le potentiel nécessaire pour réussir", a-t-il ajouté. M. Juras a révélé qu'il étudiait présentement un projet pour la fabrication d'un produit unique en son genre au Canada.

Il a félicité les nouveaux élus, remercié ses collaborateurs et souligné l'accueil chaleureux reçu de M. et Mme Bertrand Savoie, de l'hôtel Manoir Plessis, où a eu lieu la manifestation de clôture du congrès. Les délibérations avaient été tenues à la Caisse populaire.

Son hon. le maire Marcel Collin a reçu les congressistes à l'hôtel de ville. Le premier magistrat de Plessisville a prononcé une courte allocution de bienvenue. Il a exprimé son appré-

ciation pour la tâche accomplie par les Chambres de Commerce pour la solution des problèmes d'intérêt commun.

Compagnes des membres

Pendant que les membres étaient en assemblée, leurs compagnes ont pris part à deux activités. Elles ont visité une exposition de céramique et assisté à une démonstration de moulage de poterie, manoeuvre faite par le R. F. Yvon Tangway. Ce dernier est un spécialiste en ce domaine. Le gérant des établissements de Plessisville de la Coopérative de Granby, M. Arsène Lusignan, a ensuite reçu les visiteuses à l'entreprise qu'il dirige. On y fabrique chaque jour 70,000 livres de beurre et 130,000 livres de poudre de lait, on en a vu des monceaux sur place.

Un observateur

Le représentant de la Chambre de Commerce provinciale, M. Yvon Sirois, était accompagné d'un citoyen du Manitoba, M. Beaugrand-Champagne. Sa famille est originaire de la région de Sorel. Ses ancêtres sont allés s'établir au Manitoba vers 1860, parcourant à pied une distance de 1,500 milles, avec de tout par les Etats-Unis, trajet qui a duré huit mois.

Echos de la Légion

DRUMMONDVILLE. — Mardi le 3 juin dernier, c'était la dernière assemblée générale du mois avant la saison estivale. Les membres étaient invités à y amener leurs épouses ou leurs amies. Au moins une vingtaine de celles-ci ont répondu à cette invitation.

A la lecture du courrier, le président a mentionné qu'il avait reçu une lettre du ministre du Commerce, l'hon. Jean-Luc Pépin, remerciant la Légion de lui avoir fait parvenir une carte de membre honoraire et qu'il espérait avoir l'occasion de se servir prochainement.

Parmi les autres lettres du courrier, concernant la rue Ivan Millar, le conseil de la cité a répondu qu'il réservait une rue sur le développement de la rive nord, où la famille Millar possède une vaste propriété.

Loisirs

Sur le comité des loisirs, le camarade Paul Gauthier nous informe que les danses-cabaret du vendredi soir continueraient, au cours des prochaines semaines, au son des Étoiles d'Or. Il a aussi dit qu'il préparait un pique-nique pour les jeunes cet été. La date et l'endroit n'ont pas encore été fixés.

Dans le domaine sportif, le camarade Jack Innes nous communique les résultats d'un tournoi de "bumper pool" qui a duré quatre semaines: Léo Grondin s'est classé premier, Albert Roy, deuxième et René Levasseur, troisième.

Convention

Le camarade Henri Arseneau, qui avait été délégué avec Allan Nodwell à la Con-

Nouveau vicaire à la paroisse Ste-Victoire

VICTORIAVILLE (R.L.) — La paroisse Ste-Victoire de Victoriaville reçoit un nouveau vicaire. Il s'agit de l'abbé Maurice Fleury, originaire de St-Léonard d'Aston. L'abbé Fleury a été ordonné prêtre à Nicolet en 1962. Depuis lors, il a été aumônier au Collège de Victoriaville pendant un an, puis missionnaire.



M. l'abbé Maurice Fleury

re au début pendant cinq ans dans une paroisse du Maranhão. Il est revenu depuis environ six mois.

En plus de son activité comme vicaire de la paroisse Ste-Victoire, il est maintenant aumônier des Louveteaux.

Une clinique de service de table

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les inscriptions sont acceptées immédiatement pour une clinique de service de table, qui aura lieu au Manoir Plessis de Plessisville. Des spécialistes seront en charge de cette clinique. La période du 19 au 31 octobre a été choisie pour recevoir les personnes intéressées à profiter de cette formation.

La clinique est organisée sous la direction de Mme Bertrand Savoie, de l'hôtel Manoir Plessis. Mme Savoie est à la disposition des intéressés pour tout détail sur cette clinique et reçoit des maintenant les inscriptions. Le nombre de places est limité afin que chacun des participants puisse bénéficier au maximum des instructions données par les spécialistes à l'occasion de cette clinique.



(Photo LeRo)

Ordination d'un nouveau prêtre

L'ABBE JEAN BOISSONNEAULT, fils d'Alfred Boissonneault, célébrait dimanche après-midi, sa première messe à Warwick. Son ordination avait lieu samedi à la Cathédrale de Nicolet. Sur la photo l'abbé Jean Boissonneault alors qu'il donne la communion à sa mère lors de sa première messe. M. l'abbé Simon Hé-

roux célébrait également sa première messe dimanche avant-midi à Ste-Elizabeth. Fils de M. Maurice Héroux, il fut aussi ordonné prêtre samedi à Nicolet. Les abbés Arsène Leblanc et Gérard Verrier ont célébré avec l'abbé Héroux sa première messe.